Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Projet de fonctionnement Lieu Accueil Enfant-Parent : Parent'aise itinérant

2026-2029

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Table des matières

Glossaire 3
0. Caractéristiques du projet 4
Historique : 4
Le LAEP Parent'aise' en 2025 5
1- Caractéristiques du projet 5
1.1. Identité du porteur de projet 5
1.1.1. Le LAEP Parent'aise : un LAEP itinérant en gestion municipale 5
1.2.2. La référente du projet et ses missions 6
1.2. Diagnostic du territoire d'intervention du LAEP Parent'aise 7
1.2.1. La commune de Bourgoin-Jallieu et son environnement 9
1.2.2. Caractéristiques globales de la population de Bourgoin-Jallieu 9
1.2.3. Caractéristiques sociales et économiques de la population 10
1.2.4. Publics spécifiques/ Besoins spécifiques repérés sur le territoire 11
1.2.5. Couples, familles ménages : focus sur les compositions familiales 13
Le LAEP : un observatoire de la parentalité sur les quartiers qui s'intègre dans l'axe famille des centres sociaux : 15
1.2.6. Offre d'accueil des jeunes enfants et parentalité. 16
2-Origine et sens du projet 20
2.1**. Valeurs et éthique :** 20
2.1.1. Valeurs 22
2.1.2. L'ethique : 23
2.2. Evaluation du projet 2022-2025 26
2.2.1. Focus sur quelques actions caractérisant des objectifs 34
3- La démarche d'écriture du nouveau projet 2022-2025 40
Identification des participants à la conception et à l'élaboration du projet : 40
Rétroplanning et réunions de travail : 40
3.1. Principaux constats qui ressortent de l'évaluation et du diagnostic de Territoire : 41
3.2. Objectifs et perspectives pour les 4 ans à venir : 42
4- Cadre de fonctionnement 45
4.1. Le LAEP Parent'aise itinérant : des espaces variés pour accompagner chaque enfant, bientôt enrichis d'un nouveau lieu 45
4.1.1. Parent'Aise Champfleuri 45
4.1.2. Parent'aise la Grive : 46
4.1.3. Parent'aise Champaret 47
4.1.4. Parent'aise MDA La Colombe, en centre ville 48
4.2. Les temps d'ouverture 48

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.2. Conditions d'accueil et public accueilli 49
4.2.1. Conditions d'accueil 49
4.2.2. Public accueilli 49
4.3. Le rôle de l'accueillante et composition de l'équipe 52
4.3.1. Le rôle de l'accueillante 52
4.3.2. La composition de l'équipe d'accueillantes 55
4.5. Le partenariat du LAEP: 56
Conclusion et mot de fin 58
Annexes 60
Annexe 1 61
Annexe 2 63
Annexe 3 65
Annexe 4 69

Glossaire

LAEP	Lieu Accueil Enfant Parent
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CNAF	Caisse Nationale d'Allocations Familiales
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
CAPI	Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
RPE	Relais Petite Enfance

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

MAM	Maison Assistantes Maternelles
CD	Conseil départemental
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
AEF	Accompagnement de l'Enfant et de sa Famille
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
MDH	Maison Des habitants
PSC1	Prévention et Secours de Niveau 1

0. Caractéristiques du projet

Historique :

Le 22 septembre 2008, la première signature de la convention d'objectif et de financement avec la CAF a marqué l'ouverture du LAEP de Bourgoin-Jallieu « côté Jardin ». Auparavant, il se déroulait uniquement sur le quartier de Champfleuri une fois par semaine, le samedi matin. Son statut était associatif. Parallèlement, sur le quartier de Champfleuri, un dispositif innovant était mis en place : la classe passerelle en partenariat avec l'Education nationale. A cette époque, il existait aussi au Centre Social le « Moulin », une action d'accompagnement à la parentalité nommée « Enfantillages ».

En 2010, la classe passerelle ferme et l'association porteuse de « côté Jardin » s'essouffle. Parent'aise est né en 2011 regroupant : le LAEP, un dispositif de médiation scolaire (MFE qui s'arrête en 2014) et les « Papothèques », avec un portage municipal.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

« Côté Jardin » s'est municipalisé, développé dans les quartiers de Champaret et de la Grive et se nomme désormais Parent'aise, LAEP itinérant depuis 2017.

Parent'aise cherchant toujours à évoluer, il connaitra en 2018/19 encore un nouveau souffle grâce aux subventions d'accompagnement de la CAF dans le cadre de la politique de la ville et du Département de l'Isère (cette dernière ne sera pas reconduite pour 2025).

Au fil des années, ce service a travaillé, en fonction des lieux, des spécificités en rapport avec le développement de l'enfant.

Le LAEP Parent'aise' en 2025

Le Lieu Accueil Enfants Parents : Parent'aise est un outil de soutien à la parentalité au service des familles du territoire.

Depuis la première signature de la convention d'objectif avec la CAF en 2008, ce dispositif a sans cesse évolué. En effet, par un dialogue constant avec les personnes accueillies, les partenaires et la commande publique, le LAEP s'est forgé une identité et un fonctionnement proche des besoins des publics. Ainsi la fréquentation en constante et forte augmentation a conduit la municipalité à se positionner en faveur d'une demi-journée supplémentaire d'ouverture du LAEP. Parent 'aise, proposera à partir du dernier trimestre 2025, une quatrième demi-journée d'accueil le samedi matin en centre-ville.

L'évaluation et la réécriture du projet pour 2026-2029 a été l'occasion d'observer ce qui fonctionne et d'améliorer l'organisation pour répondre au mieux aux missions de ce LAEP.

1- Caractéristiques du projet

1.1. Identité du porteur de projet

1.1.1. Le LAEP Parent'aise : un LAEP itinérant en gestion municipale

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant « Parent 'aise » propose ses services dans trois quartiers différents de Bourgoin-Jallieu :

- Champfleuri : 1 allée Louise Michel
- Champaret : 16 avenue du Dauphiné
- La Grive : 29, Rue du martin pêcheur

La gestion de Parent'aise est municipale : le dispositif est rattaché au service des Maisons des Habitants, dans le pôle « Action territoriale » qui dépend de la direction générale adjointe à la population de la ville de Bourgoin-Jallieu.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

1.2.2. La référente du projet et ses missions

La référente du Projet LAEP est actuellement Morgane FERNANDES, titulaire d'un diplôme d'éducateur de jeunes enfants, coordinatrice et accueillante du LAEP itinérant, à 80% de son temps de travail (temps plein). La coordination est co-financée par la CAF et la ville.

Ses missions de coordination du LAEP sont les suivantes :

- Suivre garantir, la mise en œuvre du projet LAEP.
- Elaborer les comptes de résultats et les budgets prévisionnels CAF
- Préparer et animer les comités techniques et les comités de pilotage
- Gérer les réunions d'équipe (préparation, ordre du jour, animation, compte rendu).
- Recruter et suivre les vacataires.
- Gérer le planning des accueillantes, l' état des vacations, les remplacements.
- Calculer les états d'heures pour envois à la direction des ressources humaines.
- Recueillir et analyser les statistiques CAF.
- Renseigner les usagers sur le LAEP.
- Etablir et nourrir le lien avec le réseau LAEP 38
- Participer activement au réseau LAEP Nord Isère.
- Rencontrer et contribuer aux projets d'actions avec les partenaires parentalité du territoire.
- Gérer au quotidien le LAEP : faire établir les bons de commandes, faire les courses, suivre le budget.
- Veiller à l'hygiène et au bon déroulement de l'entretien des locaux dans l'exigence du lieu nécessaire à l'accueil de la petite enfance.
- Assurer la communication du lieu : Mise à jour des flyers, des affiches, des fermetures du lieu, distribution aux partenaires.
- Gérer l'analyse de la pratique : créer le cahier des charges, être l'interlocutrice du praticien dans l'organisationnel, présence lors des séances d'analyse de la pratique.
- Mener un travail de veille active en ce qui concerne la législation, la réglementation et les courants pédagogique en lien avec le domaine de la petite enfance et de la parentalité.
- Être relais d'informations à l'équipe.
- Organiser les formations des accueillantes en lien avec les besoins du LAEP.
- Organiser des actions complémentaires au LAEP afin de le développer.
- Inscrire cette action et l'articuler dans l'offre de service aux parents sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

1.2. Diagnostic du territoire d'intervention du LAEP Parent'aise

Cette première partie présente la situation démographique de bourgoin-Jallieu et de son environnement territorial (EPCI, département), afin de mieux cerner le contexte dans lequel s'inscrit le LAEP.

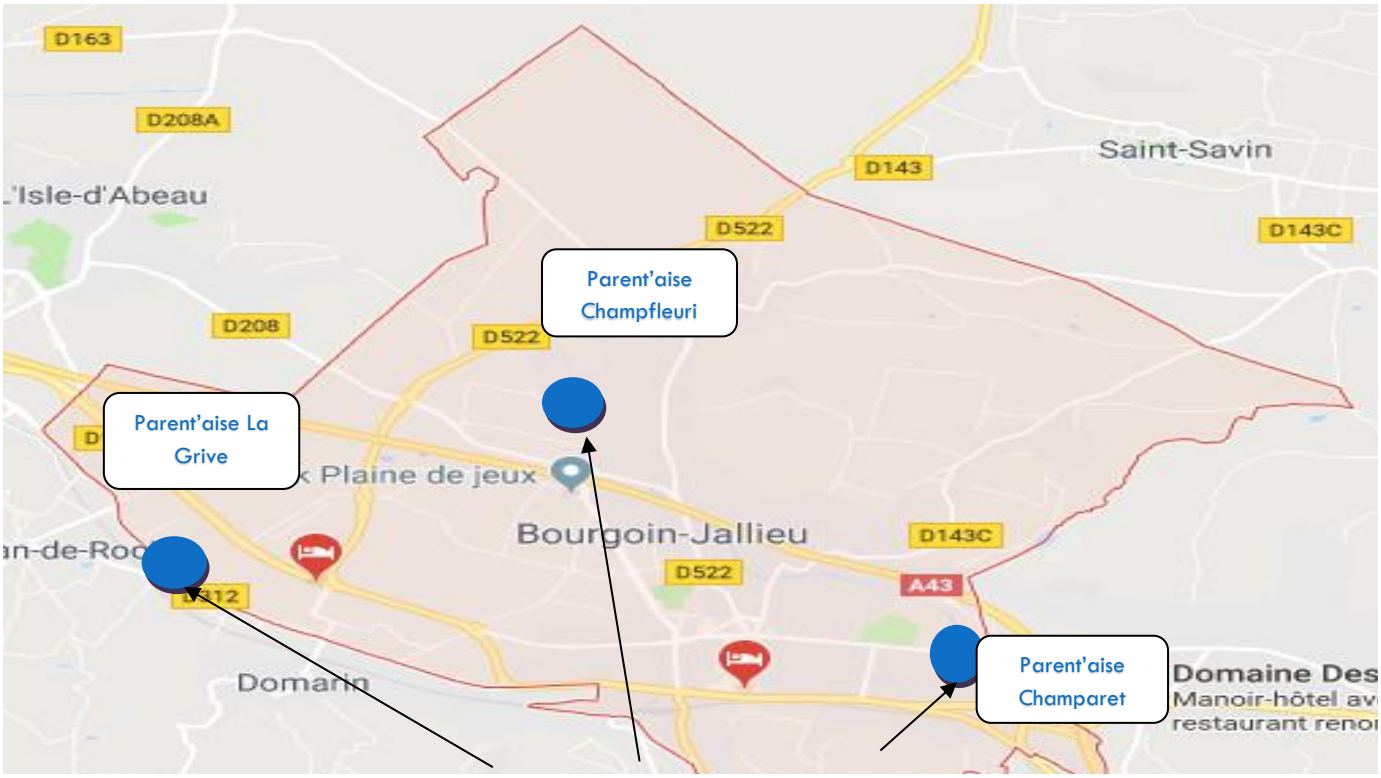

Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant PARENT'AISE.

Seul LAEP labélisé de la CAPI

3 sites dans 3 quartiers différents de la ville de Bourgoin-Jallieu :

ChampFleuri / Champaret / La grive

ISERE :

Nombre d'habitants : 1.308 millions

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

CAPI :

22 communes · 113 430 habitants ·
2e agglomération de l'Isère ·

BOURGOIN-JALLIEU

- 29 816 **Habitants**
- 13 **groupes scolaires**
- 3 **Etablissements d'accueil du jeune enfant CAPI** (Les petites étoiles, Petit prince, Multi-Accueil Champfleuri)
- 8 **micro crèches privées**
- 2 **Relais Petite Enfance CAPI**
- 1 **M.A.M**
- 1 **Ludothèque** – Cité des familles
- 1 **LAEP itinérant « Parent'aise »**
- 2 **Maisons des Habitants** agréées « centre social »
- 11 **Maisons des associations**

Quartier de Champaret

- 6635 Habitants (dont 940 en QPV)
- 1 école
- 2 Micro crèches privées
- 1 RPE CAPI
- 1 LAEP
- 1 MDH agréée centre social

Quartier de Champfleuri

- 6289 Habitants (dont 2145 Habitants QPV)
- 5 écoles
- 1 EAJE CAPI
- 1 RPE CAPI
- 1 LAEP
- 1 MDH agréée centre social

Quartier de la Grive :

- 3480 Habitants
- 1 école
- 1 EAJE CAPI
- 2 Micro crèches privées
- 1 RAM CAPI
- 1 LAEP

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

1.2.1. La commune de Bourgoin-Jallieu et son environnement

Située au cœur de l'Isère, la commune de Bourgoin-Jallieu est une ville de 30000 habitants qui fait partie de la communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) . Située à environ 40 kilomètres de l'Est/Sud-Est de l'agglomération lyonnaise.

De 2016 à 2022, Bourgoin-Jallieu a connu une croissance démographique annuelle de 1.3%, plus fort que la moyenne départementale (+0.5%) et nationale (+0.3%). Cette évolution résulte à la fois d'un solde naturel positif (plus de naissance que de décès) et d'un solde migratoire favorable. En 2024, 329 naissances et 271 décès ont été enregistrés à BJ. (*Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2025) Cf, graphique ci-dessous)*

Graphique illustrant les naissances et décès domiciliés à Bourgoin-Jallieu 2015-2025

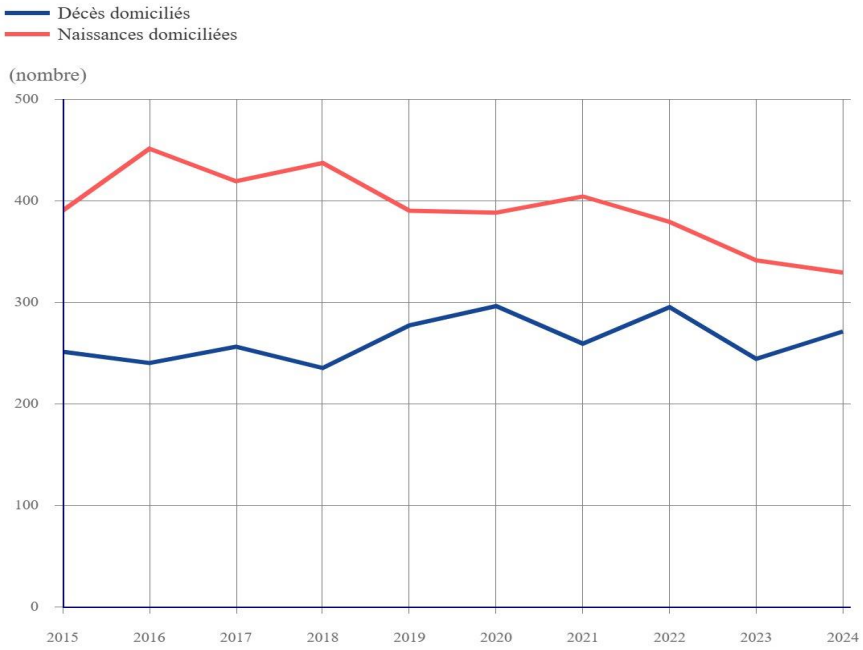

1.2.2. Caractéristiques globales de la population de Bourgoin-Jallieu

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Répartition des habitants par âge

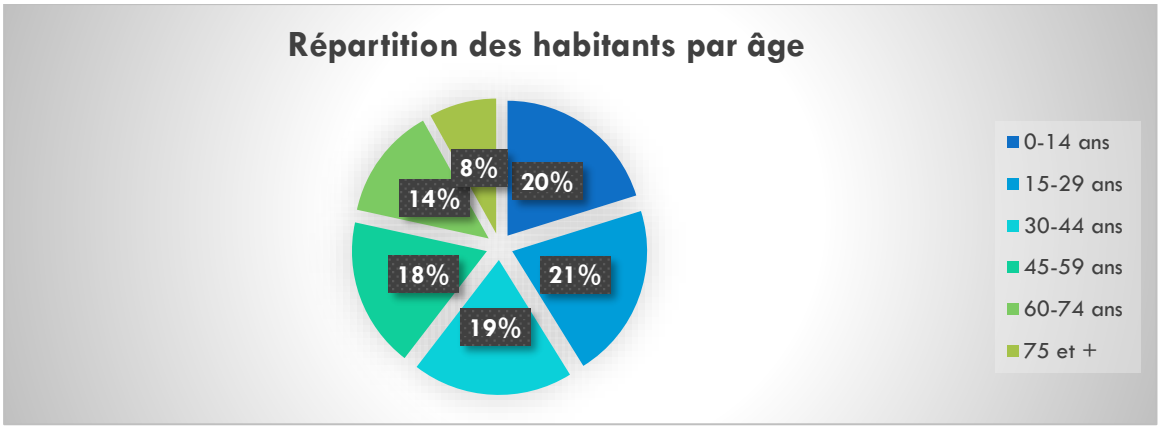

- *Données 2021 (Source Linternaute.com d'après données de l'INSEE)* Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

1.2.3. Caractéristiques sociales et économiques de la population

Ménage et logement En 2022, la commune comptait 13972 ménages et 15441 logements, dont plus de 90% sont des résidences principales. La part des ménages propriétaires de leur résidence principale (38.5%) reste nettement inférieur) à celle du département (61.2%) et de la France (57.5%).
Cette situation traduit une forte proportion de locataires.

Revenus et pauvreté

Les données fiscales révèlent significatifs avec les niveaux départementaux et nationaux. En 2021, le revenu disponible médian par unité de consommation à Bourgoin-Jallieu s'élevait à 20 870€, soit nettement en dessous de l'Isère (24270€) . Le taux de pauvreté atteint 21%, presque le double de celui observé dans le département (11.8%).

65% de la population Berjallienne à un quotient familial inférieur à 0,75 du SMIC ce qui suggère une certaine fragilité pécuniaire

	Bourgoin-Jallieu	Isère	France
Revenu fiscal de référence	21 959 euros	26 711 euros	25 596 euros
Part des foyers fiscaux imposables	44,9%	51,5%	62,7%

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Taux de chômage	14,9%	11,2%	13,6%
Taux de pauvreté	18,2%	11,1%	14%
Part de ménages propriétaires(résidence principale)	41,4%	60,9%	57,7%

Focus quartiers et micro-territoire

Champfleuri	**Champaret**	**La grive** *(IRIS Oiselet-La Grive)*
Profil social attendu: niveaux de pauvreté et de chômage supérieurs à la moyenne communale ; forte part de ménages locataires ; besoins accrus d'accompagnement à la parentalité et d'accès aux droits. **Enjeux LAEP** : accessibilité (mobilité, horaires élargis), médiation parentale, relais vers droits et santé (PMI, CAF), co-animation avec acteurs QPV.	**Points d'attention** : présence de familles monoparentales, indicateurs d'emploi plus dégradés que la moyenne ; besoins de socialisation précoce et de soutien au lien parent-enfant.	**Profil** : quartier résidentiel mixte ; renouvellement démographique lié aux entrées résidentielles ; enjeux d'information des parents et d'articulation avec modes d'accueil.

1.2.4. Publics spécifiques/ Besoins spécifiques repérés sur le territoire

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Enfants bénéficiaires de l'AEEH

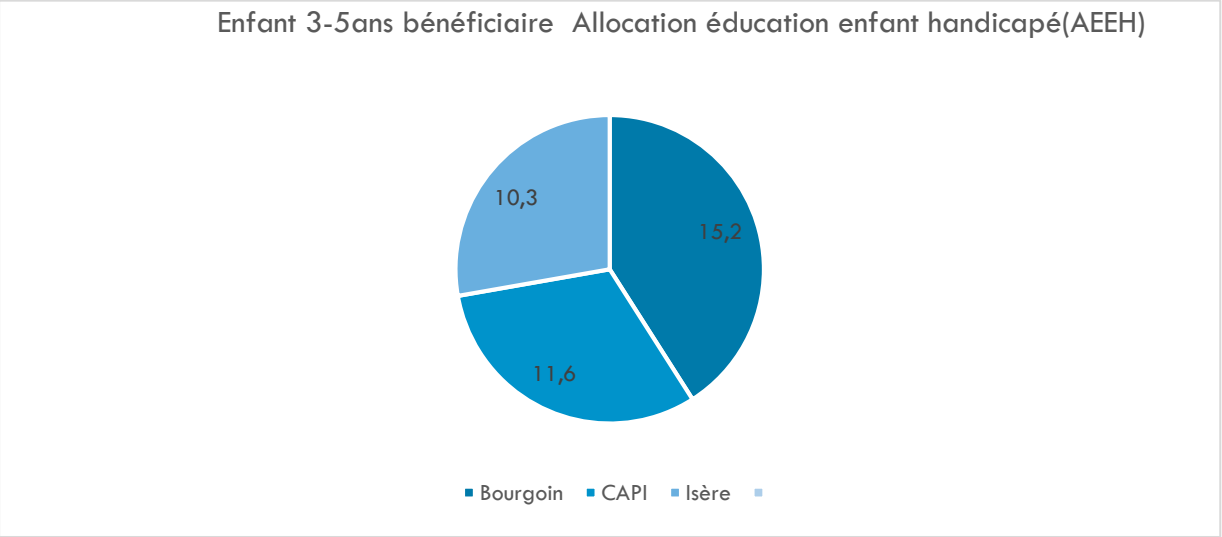

Le taux d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) est plus élevé à Bourgoin-Jallieu que sur l'ensemble de la CAPI et du département de l'Isère. Cette donnée souligne une présence plus importante de situations de handicap parmi les familles berjalliennes, et donc des besoins en terme d'accompagnent adapté, d'inclusion et d'accessibilité.
C'est un point sur lequel nous reviendra lorsque nous aborderons le bilan et l'évaluation du projet de fonctionnement précédant mais cela justifie la mise en place d'espaces au sein du LAEP, tels qu'une salle sensorielles (site Champfleuri), afin d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants concernés et leurs parents.

Population immigrée

Situation quant à l'immigration	Moins de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Immigrés	411	544	4553	2668	**8176**
Non immigrés	17814	9388	29070	20189	**76460**
Ensemble	18224	9932	33623	22857	**84636**

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024/ bassin de vie Bourgoin-Jallieu

En 2021, Bourgoin-Jallieu comptait 4544 habitants immigrés, soit 14.4% de sa population, une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (10.1%). Cette donnée met en évidence la diversité culturelle du territoire, mais aussi des enjeux spécifiques liés à la langue et à la communication. (source : *Immigrés, Étrangers, Nationalités des habitants à Bourgoin-Jallieu (38300) | Chacun Son Lieu*)

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Ces difficultés linguistiques ont déjà été repérées au sein du LAEP et constituent un axe important d'adaptation des pratiques d'accueil.

1.2.5. Couples, familles ménages : focus sur les compositions familiales

Tableau de ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	11 991	100,0 %	12 842	100,0 %	13 956	100,0 %	25 766	26 966	29 171
Ménages d'une personne	4 790	39,9%	5 428	42,3%	6 133	43,9%	4 790	5 428	6 133
Hommes seuls	1 860	15,5%	2 117	16,5%	2 663	19,1%	1 860	2 117	2 663
Femmes seules	2 930	24,4%	3 312	25,8%	3 470	24,9%	2 930	3 312	3 470
Autres ménages sans famille	292	2,4%	233	1,8%	242	1,7%	689	533	550
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	6 909	57,6%	7 181	55,9%	7 581	54,3%	20 287	21 005	22 488
Un couple sans enfant	2 856	23,8%	2 847	22,2%	2 894	20,7%	5 886	5 832	5 867
Un couple avec enfant(s)	2 832	23,6%	2 903	22,6%	2 978	**21,3%**	11 191	11 476	12 103
Une famille monoparentale	1 221	10,2%	1 431	11,1%	1 709	**12,2%**	3 210	**3 696**	**4 518**

Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.

On observe une augmentation du nombre de familles monoparentale (10.2% en 2011 contre 12.2% en 2022)

Cela est également confirme par les données allocataires CAF 2023 qui illustre que sur l'ensemble des allocataire de BJ, 17,9% sont en situation de monoparentalités (14.4% à l'échelle du département).

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Situations familiale synthétique :

Donnée	Bourgoin-Jallieu	Taux commune	CAPI	Taux EPCI	Isère	Taux Isère
NB TOTAL ALLOCATAIRES	6915	100.0%	23029	100.0%	255758	100.0%
ISOLE (SEUL SANS ENFANT)	3201	46.3%	8344	36.2%	110755	43.3%
FAMILLES MONOPARENTALES	1241	17.9%	4066	17.7%	36802	14.4%
COUPLES SANS ENFANT	351	5.1%	936	4.1%	9913	3.9%
COUPLES AVEC ENFANTS	2108	30.5%	9645	41.9%	97891	38.3%

Source : Données allocataires CAF 2023

Familles avec enfants de moins de 3 ans : fragilités repérées

Données croisées entre composition familiale et inactivité

Donnée	Bourgoin	Taux Commune	CAPI	Taux EPCI	Isère	Taux Isère
NB FAMILLES AVEC ENFANTS de Moins de 3 ans	909	100.0%	3570	100.0%	33851	100.0%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans MONOPARENTS AVEC EMPLOI	54	5.9%	203	5.7%	1955	5.8%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans MONOPARENTS CHOMEURS	32	3.5%	104	2.9%	790	2.3%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans MONOPARENTS INACTIFS	67	7.4%	204	5.7%	1566	4.6%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLES 2 EMPLOIS	347	38.2%	1729	48.4%	18903	55.8%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLES 1 CHOMEUR 1 EMPLOI	79	8.7%	310	8.7%	2878	8.5%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLES 1 EMPLOI 1 INACTIF	238	26.2%	781	21.9%	6042	17.8%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLES 2 CHOMEURS	8	0.9%	35	1.0%	313	0.9%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLE 1 INACTIF 1 CHOMEUR	47	5.2%	117	3.3%	774	2.3%
NB FAMILLES AVEC ENFANT Moins de 3 ans COUPLES 2 INACTIFS	36	4.0%	85	2.4%	615	1.8%

Le nombre de familles monoparentales et inactives avec enfant moins de trois ans et est nettement supérieur au taux de l'EPCI et du département7,4% pour la ville contre5,7% pour l'EPCI et 4,6% pour le département

Le nombre de familles avec enfant de – de 3ans dont le couple est inactif est également très supérieur au taux de l »'EPCI et du département 4% pour la ville contre 2,4% pour l'EPCI et 1,8% pour le département

<u>La part d'enfants considérés comme vulnérables par classe d'âge :</u>

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Moins de 3ans	15.5%
3-5ans	23.2 %
6-10 ans	27.7%

Est considéré ici un enfant vulnérable quand il pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces facteurs :

- *Vivre dans une famille monoparentale*
- *Vivre dans une famille nombreuse (3 enfants et plus)*
- *Vivre dans une famille ou tous les parents ont un faible niveau de formation (BEPC)*
- *Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire*
- *Vivre dans une famille sans aucun adulte en emploi*
- *Vivre dans une famille locataire au parc social*
- *Vivre dans un logement surpeuplé*

En 2017, 15,5 % des enfants berjalliens de moins de 3 ans sont considérés comme vulnérables soit près de 180 enfants. Pour les enfants de 3-5 ans, cette part est de 23 % (près de 250 enfants) et pour ceux de 6-10 ans, elle est de 28 % (470 enfants).

Le niveau de vulnérabilité des enfants de 3-10 ans est 2.3 fois plus élevé à Bourgoin-Jallieu que dans le département et la France métropolitaine.

(Données issus de l'analyse des besoins sociaux 2020 à Bourgoin-Jallieu, sources : INSEE ; CNAF)

Au regard de l'ensemble des données présentés ci-dessous, nous pouvons donc observer :

- Une forte croissance démographique
- Des indicateurs sociaux préoccupants (pauvreté, chômage, précarité résidentielle)
- Une surreprésentation d'enfants bénéficiaires de l'AEEH
- Une population immigrée plus importante que la moyenne nationale
- Une proportion élevée de familles monoparentale et de couples inactifs avec enfants de moins de 3 ans, renforçant le risque d'isolement social et le besoin de soutien à la parentalité

Tous ces éléments convergent vers le fait que le LAEP est un dispositif essentiel sur le territoire berjallien. Il répond à des besoins sociaux, linguistiques, éducatifs et de lien social particulièrement marqué au sein de la population.

Le LAEP : un observatoire de la parentalité sur les quartiers qui s'intègre dans l'axe famille des centres sociaux :

Le LAEP, comme dispositif intégré aux Maisons des Habitants, permet de mettre en évidence des problématiques observées :

Les freins que peuvent induire les « barrières » de la langue.

- Les problématiques concernant l'utilisation des écrans.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

- Les questions de séparation parent/enfant.
- La préparation de l'entrée à l'école maternelle.
- Le soutien à la parentalité sur des thèmes précis (développement de l'enfant, repères, cadre…) en collectif ou en individuel.
- Le besoin de trouver des pairs pour conforter un choix éducatif « nouvelle éducation ».

Et il existe ainsi des passerelles possibles avec les actions mises en place par les centres sociaux pour répondre à ses problématiques :

- Le « Café des parents » dans l' école de Champaret.
- Les « papothèques » sur les écoles de Champfleuri.
- Les conférences à Champfleuri et à Champaret.
- Les permanences de soutien à la parentalité qui avaient lieux à la MDH de Champfleuri s'arrêtent dû au manque de fréquentation. Les familles sont orientées sur les lieux d'écoute mis en place en 2025 dans les deux MDH et sur certains autres sites de la commune.
- La participation au réseau LAEP Nord-Isère. Et au réseau LAEP 38.
- La participation au réseau Berjallien contre les violences intrafamiliales (environ 40 acteurs, différents).
- Des temps de lecture et ateliers kamishibaï mis en place en partenariat avec l'ADATE
- Les sorties, ateliers enfants/parents et les temps forts(fêtes de quartier, quinzaine de la parentalité…)
- Passerelle avec les référentes familles des deux MDH.

1.2.6. Offre d'accueil des jeunes enfants et parentalité.

Le LAEP n'a de sens que s'il est inscrit sur un territoire et a une bonne connaissance des partenaires œuvrant pour les familles. L'équipe a mis à jour son précédent recensement des acteurs (liste non exhaustive) de soutien à la parentalité sur le territoire

OPERATEURS	ACTIONS	PUBLIC et TERRITOIRE CONCERNE	FREQUENCE /REGULARITE/LIEU	CONTENU

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

CAF (cité des familles)	Atelier massage bébé			
	Atelier initiation portage en écharpe			
	Atelier kangatraining	Maman avec jeune enfant		Remise en mouvement post accouchement
	Atelier allaitement par l'association Galactée			
	"A tâtons les petits petons"		1 fois par mois	Groupe autonome de parents
	Jumeaux et plus			
	Atelier motricité			
	Atelier médiation animale			
	Permanences d'accompagnement individuel à la parentalité,			Recevoir parents, futurs parents ou toute personne en charge d'enfant, pour évoquer des questionnements liés à la parentalité.
	Ludothèque	Enfants/parents		Jouer et emprunter des jeux
CSF	Association dissoute en 2024			
Trois bouts de ficelle	Ateliers Faber et Mazlish		Ponctuels	
	Ateliers enfants	4-12 ans	Vacances scolaires	
	Ateliers bout de choux	3 ans avec leur parent	1/mois	
	Après-midi jeux	Toute la famille	Le samedi	
	Cycle de conférences		Ponctuel	
	Atelier massage bébé	Parents/bébé		Bien-être bébé

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

Maternité CHPO	Atelier portage	Parent/bébé		
	A petits pots	Maman		Alimentation pré-post natale et diversification alimentaire du tout petit
	Bébé Fit	Parents/bébé		Comment faire du sport tout en promenant bébé
	Atelier Nesting	Mamans / bébé		
	Ma maison, ma santé			
	Groupe de maman allaitantes			Un environnement sain pour votre bébé
Clinique st Vincent de Paul (Maternité)	Atelier appelle moi papa	Père de famille		Rencontre avec les sage -femmes
	Atelier café allaitement		1/mois le mardi	
	Atelier préparation de sortie de maternité			
	Atelier préparation à l'accouchement			
Maison de naissance PHAM(Premières Heures Au Monde)	Café des Parents			Des moments conviviaux de partage et de discussions entre parents, sur des sujets aussi divers que passionnants: arrivée d'un second enfant, sommeil, accouchement physiologique, post-partum.
	Apéros des papas			Soirées d'échange dédiées aux futurs ou jeunes papas.
	Des Ateliers thématiques			
	Ateliers de Portage			
Crèches CAPI	Accueil collectif régulier	2 mois -3ans		Accueil collectif régulier Lorsque les besoins de la famille

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

				sont connus à l'avance et sont récurrents, 3 jours au moins par semaine. La notion de régularité ne renvoie pas à une durée, mais à une récurrence.
	Accueil collectif occasionnel			Lorsque les besoins sont connus à l'avance, ou pas. Ils peuvent être ponctuels. Leur durée est inférieure ou égale à 2 jours par semaine.
	Accueil urgent ou exceptionnel			Lorsque les besoins des familles, n'ayant jamais fréquenté la structure, ne peuvent pas être anticipés (rupture du mode de garde, urgence à caractère social, réinsertion à l'emploi) pour une durée d'un mois, renouvelable 2 fois, soit 3 mois maximum.
Crèches privées	Accueil régulier ou occasionnel			Selon les modalités définies par chaque établissement.
RPE	Accueil et renseigne sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants et oriente les familles en cas de questions spécifiques Il communique la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par le Conseil Départemental de l'Isère Il transmet aux futur(s) parent(s) employeur(s)			Organise des temps de regroupement des assistantes maternelles.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

	des informations générales en matière de droit du travail Il oriente vers les interlocuteurs privilégiés			
MAM	La MAM Des mains pour grandir regroupe 6 assistantes maternelles, éducatrices Montessori	Accueil de 12 enfants maximum		Mode de garde intermédiaire entre l'accueil au domicile d'un assistant maternel et l'accueil en crèche. Il permet la prise en compte de l'individualité de chaque enfant accueilli tout en présentant les avantages de la collectivité.
	Atelier café allaitement		1/mois le mardi	
	Atelier préparation de sortie de maternité			
	Atelier préparation à l'accouchement			
PRE	Soutien à la parentalité Prévention Fragilités accompagnement	Enfant de 2à 16 ans et leur famille en quartier politique de la ville		Action individualisée de construction avec la famille d'un projet personnalisé pour l'enfant

2-Origine et sens du projet

2.1. **Valeurs et éthique :**

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

- Afin de répondre aux attentes spécifiques de chaque enfant, en lien avec sa famille, son histoire et son parcours, l'équipe du LAEP s'appuie sur les outils suivants :
- La circulaire de 2015, et le guide LAEP 2023 de la CNAF
- La charte nationale de soutien à la parentalité de 2022
- La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Les formations initiales et continues
- Des conférences thématiques
- Les réunions partenariales, et les réseaux
- Les abonnements à des revues spécialisées
- Le site internet : les pros de la petite enfance
- Des documents et rapports inspirants, comme le rapport des 1000 premiers jours, dirigé par Boris Cyrulnik
- Les neurosciences affectives et sociales
- Des appuis pédagogiques étayés (visible en annexe n°1)

Les champs de la parentalité et de la petite enfance doivent s'adapter aux évolutions sociétales, familiales, culturelles et à l'évolution des savoirs. Bien que le laep ne soit pas un lieu de conseil et d'éducation , il est cependant inspiré et coloré par des courants pédagogiques qui inspirent l'équipe d'accueillante. Celle-ci s'est questionnée collégialement et en a extrait des pensées qui la font cheminer.

Forte de ces approches pédagogiques, l'équipe s'est interrogée sur les valeurs communes qui l'animent. Au travers d'un temps de travail, elle a pu en ressortir les trois principales, vers-lesquelles elle sous-tend, de manière collective :

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

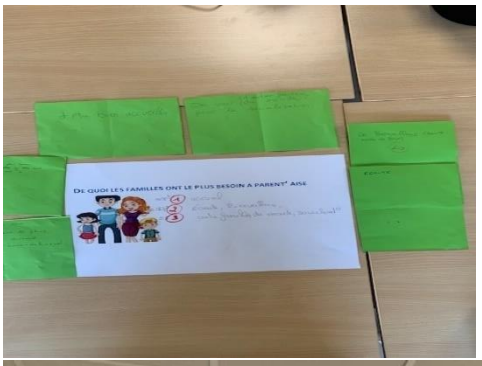

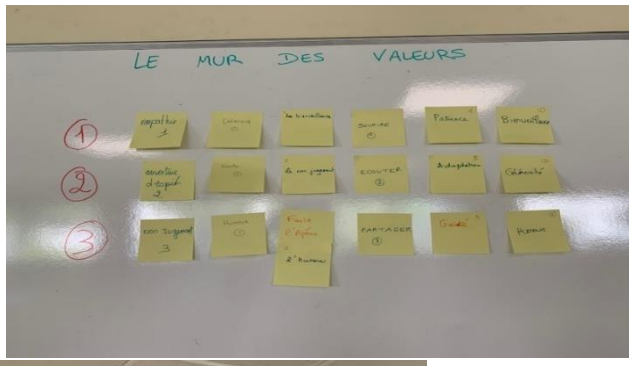

2.1.1. Valeurs

Nos valeurs traduisent l'esprit dans lequel nous accueillons les familles et leurs enfants. Elles donnent une couleur particulière à notre LAEP et nourrissent chaque rencontre.

1) L'accueil : accueillir de manière personnalisée et altruiste peut être traduit en une valeur humaine comme "offrir une attention sincère et bienveillante à chacun, en tenant compte de ses besoins et en agissant avec générosité." Cela reflète l'idée d'une approche chaleureuse et empathique envers les autres

2) Le non jugement : l'ouverture d'esprit, l'écoute la générosité. Ici, on fait appel à des valeurs telles que l'empathie, la tolérance et la bienveillance. Ces valeurs encouragent une attitude positive envers les autres, favorisant des relations harmonieuses et respectueuses. Le non-jugement et l'ouverture d'esprit permettent d'accepter les différences, tandis que l'écoute, l'adaptation témoignent d'un engagement envers autrui et d'un désir d'aider.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

3) La convivialité : La convivialité fait référence à la valeur de l'harmonie et de l'interaction positive entre les individus. Elle évoque un environnement où les personnes se sentent à l'aise, respectées et encouragées à communiquer. Cela peut inclure des aspects tels que la coopération et le partage, favorisant ainsi des relations saines et agréables. En somme, la convivialité est essentielle pour créer des liens sociaux solides et un climat de confiance.

Toutes ces valeurs sont à l'aune des intentions professionnelles mises en œuvre par l'équipe, dans le cadre de l'accueil réservé aux familles.

2.1.2. L'éthique :

La question éthique est au cœur des préoccupations de l'équipe et constitue le socle de notre fonctionnement au sein du LAEP. Elle guide nos postures, nos pratiques et anime chaque action réalisée afin de garantir le sens du projet et répondre au mieux aux besoins des familles. Être attentif à ce cadre commun, c'est garantir un espace sécurisant, respectueux et ouvert, où chaque parent et chaque enfant peut trouver sa place.

L'évaluation et la réécriture du projet ont permis à l'équipe de construire un socle commun à travers de nombreux temps d'échanges et de réflexions (temps de réunion, séances d'analyses de la pratique, temps de formation, échanges informels). Ce travail a contribué à nourrir une éthique d'équipe, en lien avec les attendus d'un LAEP, dans une dynamique d'ajustements et de réajustements constants.

Les principes qui suivent – confidentialité, bienveillance, absence de jugement, travail en équipe et empathie – sont les repères essentiels qui orientent notre engagement quotidien.

Être garant du cadre :

Le cadre est inscrit dans le livret d'accueil qui est remis aux familles et qui constitue la base de notre travail. Il permet aux parents et leurs enfants d'évoluer dans un dispositif dont les règles sont connues, repérables et donc sécurisantes. Il favorise aussi l'autonomie des parents. En comprenant le sens de l'action, ils s'approprient plus facilement le fonctionnement du lieu. Ainsi, ils deviennent acteurs de leur venue et peuvent transmettre les usages du LAEP à leur(s) enfant (s)ainsi qu'aux parents nouvellement arrivés.

Les professionnelles de l'équipe ont une connaissance fine du cadre afin de le faire vivre de manière bienveillante et légitime. Cela permet d'assurer de manière contenante la sécurité, le bon fonctionnement et le sens du projet.

La confidentialité :

Au-delà des attendus concernant l'ensemble des LAEP, la confidentialité est une valeur primordiale pour l'équipe. Elle est un préalable pour construire une relation de confiance avec les familles. En effet, la parole doit être libérée par l'assurance d'une réelle confidentialité.

Voici un exemple de traduction de la confidentialité au sein du LAEP Parent'aise :

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Illustration par un exemple *:Une personne qui actuellement traverse des difficultés, arrive à Parent'aise un matin. La situation qu'elle vit semble très pénible à supporter. Elle tente de nous en faire part, alors que d'autres familles se trouvent dans la pièce. L'émotion l'emporte et la déborde, les larmes jaillissent. A ce moment le binôme d'accueillantes, d'un simple regard organise les modalités d'accueil de la situation. Une des accueillantes propose à la personne de se mettre à l'écart avec elle dans une autre pièce, la porte reste entrouverte pour que l'enfant puisse faire des allers retours auprès de son parent si besoin. L'autre accueillante se charge du reste du groupe en ayant une attention particulière pour l'enfant de la personne en souffrance, afin de pouvoir le rassurer et permettre à ce parent de s'épancher.*

La bienveillance et le non jugement :

Accueillir la famille en respectant sa culture, son histoire et donc sa singularité est une nécessité. L'accompagner sans jugement, avec bienveillance dans sa fonction parentale, en plaçant l'enfant au cœur de ce processus. C'est aussi respecter et prendre en considération les choix parentaux fait pour cet enfant à un moment donné.

Pour ce faire, l'équipe tend à favoriser une communication positive, créer un climat de confiance et de sécurité propice au plaisir d'un échange convivial. Ainsi, les capacités individuelles des enfants et les compétences des parents pourront être valorisées.

Illustration par un exemple*: Une maman arrive avec son enfant de 20 mois. La petite fille, qui semble très mal supporter la frustration, est souvent submergée par de fortes crises de colères, qui se manifestent par des pleurs des cris, des hurlements. Cette maman est très mal à l'aise et part souvent avant la fin de la séance car elle semble culpabiliser et ne sais pas quelle attitude adopter pour éviter ces situations. L'équipe d'accueillante en parle avec elle la rassure, l'accompagne, lui propose des éléments de compréhension et l'informe sur les différents stades du développement de l'enfant, en la laissant cheminer afin de trouver ce qui convient le mieux pour elle et son enfant. Au fil du temps cette maman prend confiance, ose tenir sa position par rapport à son enfant et accepte les émottions de ce dernier. Le cadre éducatif parental se renforce, l'enfant s'apaise. La maman accueille même, avec beaucoup d'humour et de détachement les moments de tension qui sont de moins en moins fréquents et conséquents.*

Travailler en équipe

Chaque membre de l'équipe, par sa singularité, son expérience professionnelle et ses valeurs, enrichit et rend plus qualitatif le travail effectué avec les familles.

Ensemble, lors de temps formels, nous abordons diverses situations. Après s'être individuellement exprimées, nous créons une réponse commune qui pourra être réutilisée dans des situations semblables, car elles peuvent êtres transposables.

Illustration par un exemple *: Lors d'une séance d'analyse de la pratique nous débattons en équipe sur l'utilisation du téléphone portable. Certaines accueillantes voudraient l'interdire formellement, alors que d'autres sont plus mitigées. Il faut cependant trouver un consensus. Après exposition des arguments, échanges, l'équipe opte pour une « règle » de non utilisation qui sera accompagnée verbalement. En effet, lors du premier accueil de chaque famille nous lui faisons visiter les lieux et lui expliquons les consignes à respecter, en mettant en lumière les*

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

effets pédagogiques recherchés. De ce fait, les accueillantes expliquent aux parents que le temps qu'ils partagent avec leur enfant au LAEP, est précieux, que le téléphone risque de faire écran et de les empêcher de vivre pleinement ce moment. Que cependant, nous comprenons bien, qu'en tant que parents ils peuvent avoir une urgence ou même envie de filmer sur un court instant leur enfant en action (ce qui participe au lien enfant/parent et au lien familial). Au vu de tous ces éléments nous leur demandons de n'utiliser leur téléphone que pour répondre à un appel urgent ou bien sur un très court temps de filmage. Il nous parait de plus préférable de ne pas instituer une règle formelle qui ne serait pas respectée et ainsi nuirait à la respectabilité du cadre établi.

L'empathie :

L'empathie est un savoir-être qui se développe et se transforme en compétence au fil du travail en équipe et des rencontres avec les familles.

Afin d'adapter notre posture d'accueillante au plus près des besoins des familles, nous nous interrogeons sur les ressentis que peuvent éprouver parents et enfants.

***Illustration par un exemple** : la situation d'une famille qui fréquente depuis peu le LAEP interroge vraiment l'équipe. Lors de ses venues, la petite fille semble être en véritable crise de panique et ne parvient pas à franchir la porte du lieu. La maman raconte son histoire. Lors de séances d'analyse de la pratique nous partageons les éléments nécessaires à l'accueil de cette famille avec les accueillantes qui ne la connaissent pas encore dans le but d'adapter l'accueil de cet enfant et de sa maman au plus près des besoins de cette famille.*

.

Au-delà des valeurs décrites précédemment, l'équipe interroge régulièrement son positionnement d'accueillantes, voici une liste non exhaustive de ce qui parait être important pour garantir une présence de qualité auprès des familles :

- Être attentif à l'autre, savoir écouter.
- Prendre de la distance par rapport à sa propre affectivité et à ses représentations.
- Savoir adapter sa posture en fonction de la situation pour favoriser le mimétisme.
- Savoir observer et analyser une situation.
- Savoir s'adapter à chaque famille et chaque enfant en fonction de leur singularité.
- Savoir venir en soutien de l'autre accueillante si besoin ou s'effacer.
- Savoir prendre du recul, se remettre en question et apporter son point de vue à ses collègues.

Notre pratique est régulièrement réinterrogée pour veiller au respect de ces principes.

La traduction des savoirs-être de l'accueillante se définit aussi dans la charte de l'accueillante.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

2.2. Evaluation du projet 2022-2025

	Objectif :	Moyens :	Impacts :	Evaluation et analyse
Axe prioritaire 1 : **Développer la communication**	**Objectif :** **Meilleure identification du LAEP Parent'aise**	**Moyens :** -Signalétiques (Fléchages, panneaux sur les façades des LAEP). -Site internet de la ville/ Création de Facebook/ QR code sur les flyers/ photos de l'extérieur et de l'intérieur des LAEP. **Moyens supplémentaires mis en œuvre :** -Une fresque peinte sur les murs de parent 'aise Champaret -Changement d'adresse sur le site de la grive, (compatible avec un GPS) -Actualisations des flyers concernant les lignes de bus desservants chaque quartier. -Deux journées portes ouvertes pour présenter la salle sensorielle, aux partenaires	**Impacts :** -Être facilement repérable, toucher des nouveaux parents.	**Evaluation et analyse** -Les panneaux sur les façades de parent' aise Champ-Fleuri et La Grive participent grandement à l'identification des deux lieux. -La diffusion d'informations régulières sur un compte Facebook parait difficile pour le moment au vu des moyens humains pouvant être mis à disposition par la collectivité. -Le rajout de QR code sera à revoir lors de la nouvelle création du flyer de parent 'aise. -Les photos des trois lieux, exposés sur les autres lieux suscitent l'intérêt des parents qui sont plus enclins à venir découvrir un autre site selon les besoins de leur enfant et de leur famille (espace de motricité, lieu plus propice à la confidentialité, petit effectif de personnes accueillies en même temps, lieux avec plusieurs pièces pour travailler la distanciation…) - Forte hausse de la fréquentation qui a doublée : 5.8 enfants/séance en 2022 contre, 11,4 enfants en 2024. -Hausse de la fréquentation des nouvelles familles (statistiques, feuilles de présences) 122 nouveaux enfants sur 303 accueillis au total pour 2025. - Forte augmentation de présence de pères avec parfois sur certains accueils une parité hommes femmes.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

		ainsi qu'aux parents de la ville ne fréquentant pas encore le lieu.		-Diversité des profils des parents avec une mixité encore plus importante et une augmentation de parents, de profession de la petite enfance et du secteur médical. -Mais encore le développement du partenariat facilite la venue de familles qui fréquentent l'accompagnement dignité et accueil de tous les étrangers (ADATE), la cité des familles, la PMI, les services du département, le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales…)
	Objectif : **Meilleure lisibilité de l'action LAEP**	**Moyens :** Apparaitre dans les outils de communication du territoire (interne/externe) **Création d'outils :** -Temps forts (Quinzaine, portes ouvertes public, SMAM). -Création d'un livret d'information à destination des partenaires. **Maintenir et/ou améliorer :** -Site internet à améliorer -Diffusion du livret d'accueil -Permanences PMI -Réunions d'équipe **Moyens supplémentaires mis en œuvre :** -Un reportage effectué par un journaliste du	**Impacts :** -Meilleure compréhension permettant aux parents d'être plus autonomes. -Adéquation entre les attentes des parents et la réalité du lieu. -Rassurer les parents sur les modalités d'accueil et le sens de l'action. -Meilleure information des partenaires amenant de meilleures orientations.	**Evaluation et analyse** -Les divers temps forts (fête de quartier, quinzaine de la parentalité…) sont vraiment efficients et porteurs pour faire connaitre le LAEP. De plus en ayant eu lors de ces moments festif un premier contact physique avec les accueillantes, les familles ont plus de facilité à franchir la porte des lieux. -Les portes ouvertes ont permis aux familles de venir découvrir la salle sensorielle. Nous avons sur les deux journées, accueilli pas moins de 40 personnes, familles et professionnels confondus. Le LAEP est maintenant bien repéré par les partenaires(crèches de la CAPI ,la PMI) qui nous ont orienté des familles lors de ce temps fort. - La finalisation du livret aux partenaires est repoussée afin de pouvoir inclure à l'intérieur, la mise en œuvre de la quatrième ouverture. -Malgré plusieurs demandes de la part de la coordinatrice du LAEP ainsi que de la part de l'équipe de la PMI , les permanences en salle d'attente de la PMI n'ont malheureusement pas

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

		Dauphiné libéré a donné lieu à un article d'une page entière consacré à la salle sensorielle. De plus, un court métrage a été filmé et diffusé sur le Facebook de la ville. -Une table ronde à réunit 6 partenaires. -Enquêtes diffusées aux partenaires à plusieurs moments du projet.		pu reprendre après la période du covid. -Diversité des familles. -Régularité de la venue des familles.(Questionnaires, observation, échanges avec les familles, quantification des parutions). -Informations plus adéquates. -Mise en place de projets communs. -Le reportage sur la salle sensorielle, ajouté à la diffusion du court métrage sur le réseau Facebook de la ville, ont suscité l'intérêt d' une dizaine de nouvelles familles qui sont venues découvrir le lieu. De plus, plusieurs partenaires (crèches CAPI, accueil de loisirs, service petite enfance CAPI, service accompagnement de l'enfant et de sa famille du département) ont pu bénéficier d'une visite, étoffée d'une sensibilisation et expérimentation de la salle sensorielle, dispensé par les accueillantes du LAEP formées sur ce concept au cours de l'année 2023. -Une table ronde dans le cadre du renouvèlement de projet a réuni 6 partenaires (assistante social, infirmière puéricultrices, directrice de crèche, auxiliaire puéricultrice.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

	Objectif :	Moyens :	Impacts :	Evaluation et analyse
Axe prioritaire 2 : **Renforcer la qualité de soutien à toutes les parentalités**	Accueillir tous les publics avec prise en compte de leurs singularités	-Formations des accueillantes. -Livret d'accueil adapté. -APP. -Posture adaptée en fonction des besoins de la famille (observations, retrait, au contact etc..). -Gratuité du lieu **Moyens supplémentaires mis en œuvre :** -Projet salle sensorielle	-Permettre la venue de tous. -Favoriser l'interconnaissance (interculturalité, mixité des genres, handicap). -Evolutions des pratiques professionnelles.	-Diversité et mixité des familles, régularité des présences (Feuilles de présences, statistiques) -La troisième accueillante présente le mardi dans le cadre de la salle sensorielle permet en outre un accompagnement plus personnalisé et soutenant avec certaines familles. -La salle sensorielle se révèle être un outil vraiment adapté au dispositif de prévention des troubles de l'attachement. Il permet aux parents un temps vraiment privilégié avec leur enfant, il nourrit le lien d'attachement, mets en lumière les compétences et l'évolution du développement de l'enfant. Une relation plus intime se déploie dans la triade enfant/parent/professionnel qui contribue à la co-éducation. -De plus cet outil permet à l'équipe d'enrichir ses compétences (observation, soutien dans des problématiques singulières…) -
	Objectif : Adapter l'aménagement aux différents publics accueillis	**Moyens :** -Réflexion et acquisition de matériel adapté en cohérence avec les valeurs du LAEP. -Adaptation de l'aménagement	**Impacts :** -Offrir un espace accueillant, ludique, adapté, sécurisé, au service des familles. -Favoriser l'autonomie des familles.	**Evaluation et analyse:** -Satisfaction des familles (questionnaires, retours des parents). -Intérêts, plaisir et évolutions du développement de l'enfant (Observations

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

		au cours de la séance. -Impliquer les parents dans l'aménagement (achats, disposition de la salle etc..)	-Inspirer les parents dans l'aménagement de leur espace familial.	-Echanges avec les familles). L'aménagement et l'achat de matériel adapté, permettent de modifier et d' adapter l'espace d'accueil aux 3-6 ans lors des vacances scolaires. Ce qui tend à favoriser la venue de la cellule familiale entière. Pour ainsi renforcer le lien enfants/parents et enfants/enfants, mais aussi la médiation enfants/parents autour du jeu. -Il est cependant à noter une baisse de fréquentation sur la période des petites vacances scolaires qui s'explique de différentes manières (famille ayant des enfants de + de 6ans, besoin de couper avec le rythme habituel sur la première semaine, crainte de la sur-fréquentation du lieu). -L'équipe s'interroge et réfléchira sur une éventuelle ouverture sur la deuxième semaine à la place de la première selon les propositions du territoire faites aux parents sur la période de congés scolaires. ✓
	Objectif : Susciter et valoriser la participation des parents dans le fonctionnement du LAEP	**Moyens** -Réflexions des parents dans le choix des magazines et achats divers. -Recueil des propositions (demandes d'ateliers, spectacles, etc.) -Proposition de participation aux comités techniques. -Présentation du LAEP lors des portes	**Impacts :** -Lieu investi par les parents. -Prise en compte des demandes en fonction des possibilités	**Evaluation et analyse :** -Participation active des parents - Présence de deux parents aux comités - Les parents s'approprient plus facilement l'espace n'hésitants pas à modifier l'aménagement si besoin, à proposer des jeux spontanés à un groupe d'enfant. -Des parents ont créé un groupe WhatsApp et invitent les nouveaux parents à les rejoindre Des parents communiquent sur le LAEP via l'application Facebook.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

		ouvertes par les parents. -Mise à disposition du projet de fonctionnement. -Réflexion sur une synthèse du projet de fonctionnement à destination des familles. **Moyens supplémentaires mis en œuvre :** -Questionnaire adressé aux parents sur les modalités d'ouverture de la quatrième ouverture du LAEP -Table ronde avec les parents du LAEP Formation aux premiers secours avec des parents		-Chaque année un temps festif est demandé et organisé en concertation avec les parents (spectacle à thème et goûter) -Un pique-nique a été organisé à la demande de parents pour clôturer la saison. Il s'est déroulé dans un parc de la ville et a réuni 4 familles. Le bilan fait avec les parents révèle que ce temps convivial serait selon les familles, plus accessible à tous, s'il se déroulait en soirée. A mettre en place sous ce format là pour la saison prochaine. -Uniquement 3 parents sur l'année se sont emparés du projet de fonctionnement. Néanmoins ils sont de plus en plus nombreux à nous questionner à ce sujet. - Une demande de temps festif lors des fêtes de fin d'année a donné lieu à une après-midi festive suivie d'un goûter. -Une boite à réflexion sur la problématique de la forte hausse de fréquentation a permis de recueillir les idées parentales pour l'organisation du turnover. -Il est de plus en plus courant de voir des parents faire visiter les locaux aux nouvelles familles. Se proposant pour servir d'interprète si besoin. -Pour répondre à une problématique évoquée par les parents, concernant les gestes de premiers secours, notamment l'étouffement et les brûlures, l'équipe a organisé une formation PSC1, à laquelle elle a invité des parents (deux personnes ont répondu présentes, les autres ont été freinées par leur difficulté à se libérer). En réponse aux préoccupations parentales sur la sécurité de manière complémentaire à cet

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

				aspect, la CESF des MDH a organisé une cession de formation aux premiers secours, à la MDH de Champ-Fleuri. -Les parents extérieurs à la commune ont très peu l'occasion de participer à des sorties familiales organisées par les MDH(les habitants de la commune étant prioritaires sur les inscriptions). Pour répondre à leur demande récurrente d'organiser une sortie spéciale petite enfance où le critère de fréquentation du LAEP prévaudrait sur le critère de lieu d'habitat, nous avons mis en place une sortie dans une ferme pédagogique, 25 personnes ont participé à cette journée, avec une mixité entre les familles LAEP et les familles MDH qui ont ainsi découvert le dispositif LAEP. -Concernant l'enquête sur l'orientation à prendre pour la quatrième ouverture du LAEP il en est ressorti que le samedi matin parait plus approprié. -La table ronde avec les parents à permis d'avancer avec les familles sur la thématique du quatrième lieu. -Les parents se sentent également plus investis dans le fonctionnement et l'organisation du LAEP. Certains emportent des livres à couvrir, font des dons de jouets, réparent du matériel endommagé, font le montage de nouveaux jouets, participent activement au rangement.
	Objectif : S'assurer de toujours garder le	**Moyens :** -APP. -Formations. -Réunions d'équipe. -Être à l'écoute des familles.	**Impacts :** -Maintenir et garantir la qualité du lieu -Garantir la posture d'accueillante en étant dans une	**Evaluation et analyse :** -Garantir les missions du LAEP : (Questionnaires équipe, parents, partenaires) -Bilans annuels, bilans APP, retours de formations

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

	sens de l'action.	-Echanges lors des séances. -Observations. -Echanges et rencontres avec les partenaires. **Moyens supplémentaires mis en œuvre :** Un temps de cohésion d'équipe Questionnaire et enquête auprès des parents	dynamique d'ajustements et de réajustements constant. -Soutenir la parentalité dans toutes ses composantes	-Observations des évolutions parents/enfants)) **L'équipe a bénéficié de plusieurs formations :** -Conférence de jean Epstein sur le répit parental en 2022 -Animer un espace Snoezelen en 2023 -Colloques petit 1 à Lyon en 2023 et 2024 -L'accompagnement parental en 2024 -Le PSC1en 2024 -Le développement de l'enfant au vu des neurosciences en 2025 -Une formation enfant /parent pour le PSC1 au sein de la MDH. -Les différents temps de régulation (réunion d'équipe, app, réseaux…) permettent de se questionner, d' analyser, de réadapter l'action, pour une mise en œuvre au plus près des besoins des familles en cohésion avec le projet. -Afin de renforcer l'éthique de l'équipe par des valeurs commune et une interconnaissance plus forte la coordinatrice invite l'équipe à participer à une journée de cohésion d'équipe qui a eu lieu à l'espace quiz Games début 2025. De plus en 2023 et 2024 l'équipe entière a participé au salon pour les professionnels de la petite enfance « petit 1 » à Lyon. Le résultat des enquêtes diffusées auprès des parents nous ont permis d'analyser que l'action menée par l'équipe de Parent'aise semble correspondre aux objectifs annoncés dans le projet ainsi qu'aux attentes des familles.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

2.2.1. Focus sur quelques actions caractérisant des objectifs

Ci-dessous vous trouverez deux exemples d'actions mettant en lumière le travail au sein du LAEP Parent'aise.

ACTION 1

Le premier exemple tend à montrer comment les objectifs «Meilleure identification du LAEP Parent'aise » et « Meilleure lisibilité de l'action LAEP » de **l'Axe prioritaire 1** sont mis en œuvre :

Évolution de la fréquentation du LAEP

Au cours des dernières années, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) a connu une progression constante de sa fréquentation, passant d'une moyenne de **5 enfants par séance en 2022** à **11 enfants en 2024**.

Modalités de turnover et problématique persistante

L'équipe, en concertation avec les parents, a mis en place des modalités de turnover. Cependant, ces mesures, bien qu'elles aient permis d'accueillir tous les enfants, n'ont pas résolu la problématique de la sur-fréquentation. De nombreux parents expriment le besoin d'une ouverture supplémentaire.

Réponse de la municipalité

Face à cette demande persistante, la municipalité a répondu favorablement. Un travail de fond a alors été entrepris en co-construction avec les familles. Il a été décidé que le samedi matin serait le créneau le plus adapté pour un accueil supplémentaire. Ce créneau permet en outre d'être plus facilement repérable, de toucher un nouveau public et ainsi augmenter l'offre d'accueil sur la ville.

Réflexion sur le lieu d'ouverture

L'équipe s'interroge sur le lieu d'ouverture d'un accueil supplémentaire. Dans un premier temps, il a été envisagé d'ouvrir sur l'un des trois sites déjà existants.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Opportunité de local en centre-ville

Parallèlement, un local situé en centre-ville, géré par le service municipal de la vie associative, est actuellement en réfection. Ce local est destiné à accueillir l'association Léo Lagrange, sous délégation de la municipalité, pour les missions d'accueil de loisirs.

Aménagement d'un nouveau local

Cette initiative représente une véritable opportunité pour le LAEP, qui ne couvrait pas ce quartier stratégique de la ville, offrant ainsi de nouvelles possibilités aux habitants du centre-ville. Une partie de ces locaux sera donc mutualisée.

L'aménagement d'un nouveau local pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) constitue effectivement une avancée significative, surtout dans un quartier qui n'était pas encore desservi par ce type de structure. Cela ouvre des perspectives intéressantes pour les familles du centre-ville, en leur offrant un accès à un service de prévention précoce essentiel.

Ce projet, pour lequel nous avons mené de nombreux échanges avec les familles, les partenaires techniques et financiers, ont permis, de recueillir des avis et des besoins. Il a été défendu à plusieurs reprises à différents niveaux hiérarchiques au sein de la collectivité. Ces échanges ont non seulement permis de mettre en lumière les spécificités du dispositif, mais également d'améliorer la communication autour du lieu, ce qui a contribué à susciter l'intérêt de la municipalité. En effet, une bonne communication est essentielle pour garantir la lisibilité de cette action, tant pour les usagers que pour les acteurs institutionnels.

Le fait de mutualiser une partie des locaux va favoriser la collaboration entre différents acteurs et maximisera l'utilisation de l'espace et permettra de mettre en valeur les deux propositions d'accueil.

En somme, ce projet semble bien parti pour s'inscrire dans une dynamique positive, tout en renforçant le tissu social du quartier. Il sera intéressant de suivre son évolution et d'évaluer son impact sur les familles et la commune.

De plus, les différents temps de travail et les enquêtes menées auprès des partenaires et des parents ont permis de rendre compte de ce dispositif, de le mettre en débat et de le questionner. Cela contribue à établir un dialogue constructif autour du projet, tout en assurant que les services répondent véritablement aux attentes des usagers.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

ACTION 2

Le deuxième exemple tend à montrer comment les objectifs «Accueillir tous les publics avec prise en compte de leurs singularités » et « Adapter l'aménagement aux différents publics accueillis » de **l'Axe prioritaire 2** sont mis en œuvre :

Au sein du LAEP, nous accueillons de plus en plus d'enfants qui semblent présenter des troubles du neurodéveloppement.

L'équipe s'est interrogée sur, comment soutenir, favoriser l'inclusion de ces enfants à besoin particulier au sein d'un collectif, dans un contexte particulier que représente le lieu d'accueil enfant/parent.

Projet « salle sensorielle »

En quoi une salle sensorielle sera un plus pour les enfants et leur famille ?

Concept né à la fin des années soixante-dix aux Pays-Bas, néologisme de deux verbes hollandais.

- Snuffelen qui signifie explorer, expérimenter, fureter, soit le côté actif du concept.
- Doezelen qui lui évoque le côté passif ; somnoler, se détendre.

Les instigateurs de la démarche, Ad. Verheul, ergothérapeute et J. Huelsegge, musicothérapeute, se sont référés à quatre aspects du développement humain : la capacité de mobiliser ses sens pour appréhender, penser le monde, à éprouver des émotions, et enfin à opérer sur son environnement.

Un projet au service de l'enfant a besoin particulier et de sa famille

Cette possibilité de retrait du groupe, permet à l'enfant a besoin particulier un temps de repli avant que la surcharge de sollicitation multimodale que génère l'ambiance du groupe ne survienne. Car ces enfants sensibles ont plus de mal à gérer les différentes sollicitations qui se cumulent, ce qui devient une véritable agression pour eux, faisant alors augmenter leur taux de cortisol. Les enfants étant dominés par le cerveau archaïque et émotionnel, n'ont pas encore suffisamment de connexions neuronales avec le cortex frontal et ne sont ainsi pas en mesure de raisonner ni d'anticiper. Ils vivent à l'instant présent.

En offrant à ces enfants sensibles un sas de décompression qui leur permet de faire baisser le taux de cortisol, le parent peut fréquenter plus facilement le lieu. Il vit la séance de manière plus sereine. Ainsi, le bénéfice déployé au lien social est renforcé. Cette possibilité de retrait permet l'inclusion de l'enfant au sein d'un groupe, elle permet l'équité.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Un projet au service des objectifs du LAEP

Pour permettre aux enfants et aux parents un espace protégé où les sollicitations sensorielles sont adaptables selon la situation et le profil de l'enfant ainsi que l'objectif recherché.

Même si le projet a été initialement pensé pour les enfants à besoins particuliers, ce concept est générateur de bienfaits pour tous.

Avant tout, c'est un moyen d'entrer en relation et de partager un moment de bien-être.

Il permet d'accompagner chaque enfant à son rythme en lui offrant un cadre pensé, adapté, sécurisant. Il offre l'opportunité de vivre des expériences sensorielles, motrices, cognitives, relationnelles privilégiées avec sa figure d'attachement. L'enfant développe et rend plus perceptives ses compétences~~,~~ motrices, sensorielles, cognitives, affectives et sociales.

Ces expériences tendent à renforcer la sécurité physique et affective de l'enfant tout en étant vecteur de déploiement du *handling*[1] pour le parent. Car en les plaçant au plus près de leurs ressentis et émotions, les compétences psychosociales du parent se développent, renforcent l'empathie, facteur de facilitation pour comprendre son enfant et ainsi participent à la prévention précoce du lien enfant/parent.

Le projet

Objectifs du projet :

Nous avons alors défini plusieurs objectifs en fonction de la place de la personne dans la triade (parent, enfant ou professionnel) :

Pour l'enfant	*Pour le parent*	*Pour les professionnels*
Adapter l'accueil des enfants aux besoins particuliers Favoriser l'inclusion de ces enfants Accompagner l'enfant dans ses apprentissages et son développement global Promouvoir l'autonomie de l'enfant par la libre activité	Accompagner la parentalité en agréant au parent un temps d'observation privilégié de son enfant Accorder du temps au renforcement des liens entre enfants et parents en nourrissant la relation qui existe déjà	Affiner le sens de l'observation des accueillantes Mieux situer les besoins de l'enfant Faire connaitre Parent' aise comme un lieu d'accueil ressource pour toutes les familles.

[1] Mot désignant la façon dont la figure d'attachement va porter psychiquement et physiquement son enfant.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

Développer et expérimenter ses sens pour comprendre le monde Offrir un sas de décompression à l'enfant en mettant en veille la surstimulation ressentie en grand groupe Offrir un espace aménagé aux enfants qui fréquentent parent' aise, une bulle émotionnelle protectrice de découvertes personnalisées destinées au plaisir sensoriel Tendre à l'éveil, et à l'émerveillement Permettre de s'extraire du collectif pour un temps plus intime, entre l'enfant et son parent Mettre en lumières les compétences de l'enfant Permettre des temps de rencontre privilégiés entre un ou deux enfants	Offrir aux parents un temps de répit en permettant au mental de s'apaiser Se ressourcer, se détendre Pourvoir à une relation familiale plus apaisée Impliquer le parent dans le projet en adaptant le contenu de la séance sensorielle pour son enfant Amener le parent à être autonome le temps de sa venue dans la salle sensorielle Valoriser les compétences parentales Renforcer la confiance en soi du parent Partager un temps privilégié avec une autre famille Encourager les observations et les échanges avec les accueillantes autour du développement de l'enfant	-Développer une action thématique et novatrice qui correspond à la singularité du lieu parent 'aise Champ-Fleuri

<u>Fonctionnement</u> :

Tous les mardis matin à Parent'aise Champ-Fleuri

- La salle est aménagée en amont et le matériel est ensuite réadapté selon les besoins particuliers et les appétences (période du stade de développement) de l'enfant.

- L'accueillante explique à la dyade enfant/parent les modalités de fonctionnement de la salle.
- Le petit mouton appelé Snoozy et qui symbolise l'entrée en salle est confié à l'enfant qui doit ensuite le replacer sur l'étagère pour signifier aux autres enfants que la salle est à nouveau accessible.

Le fonctionnement détaillé et d'évaluation mis en place pour ce projet est visible en annexe n°1

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Rétroplanning et réunion de travail pour la mise en place de la salle sensorielle :

Réunion de 3h dédiée au projet	Avril 2023	Mai 2022 « Être référente d'un projet Snoezelen »	Juin 2023 « Animer une salle Snoezelen »	Réunion de mise en œuvre, suivi, bilan	Octobre 2023
Echange avec l'intervenant en analyse de la Pratique	-1ere réunion de décision	-Formation de la coordinatrice	Formation de l'équipe entière	- Réunion d'équipe entièrement consacrée à l'élaboration - Réunion de conception de la charte d'utilisation de la salle - Temps de suivit en réunion ordinaire - Une réunion de bilan	-Démarrage des séances

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

3- La démarche d'écriture du nouveau projet 2026-2029

Au travers du prisme apporté par la singularité des profils pluriprofessionnels, l'équipe, empreinte de ses valeurs et de son éthique commune, nourrit la co-construction permanente du projet.

Identification des participants à la conception et à l'élaboration du projet :

Rétroplanning et réunions de travail :

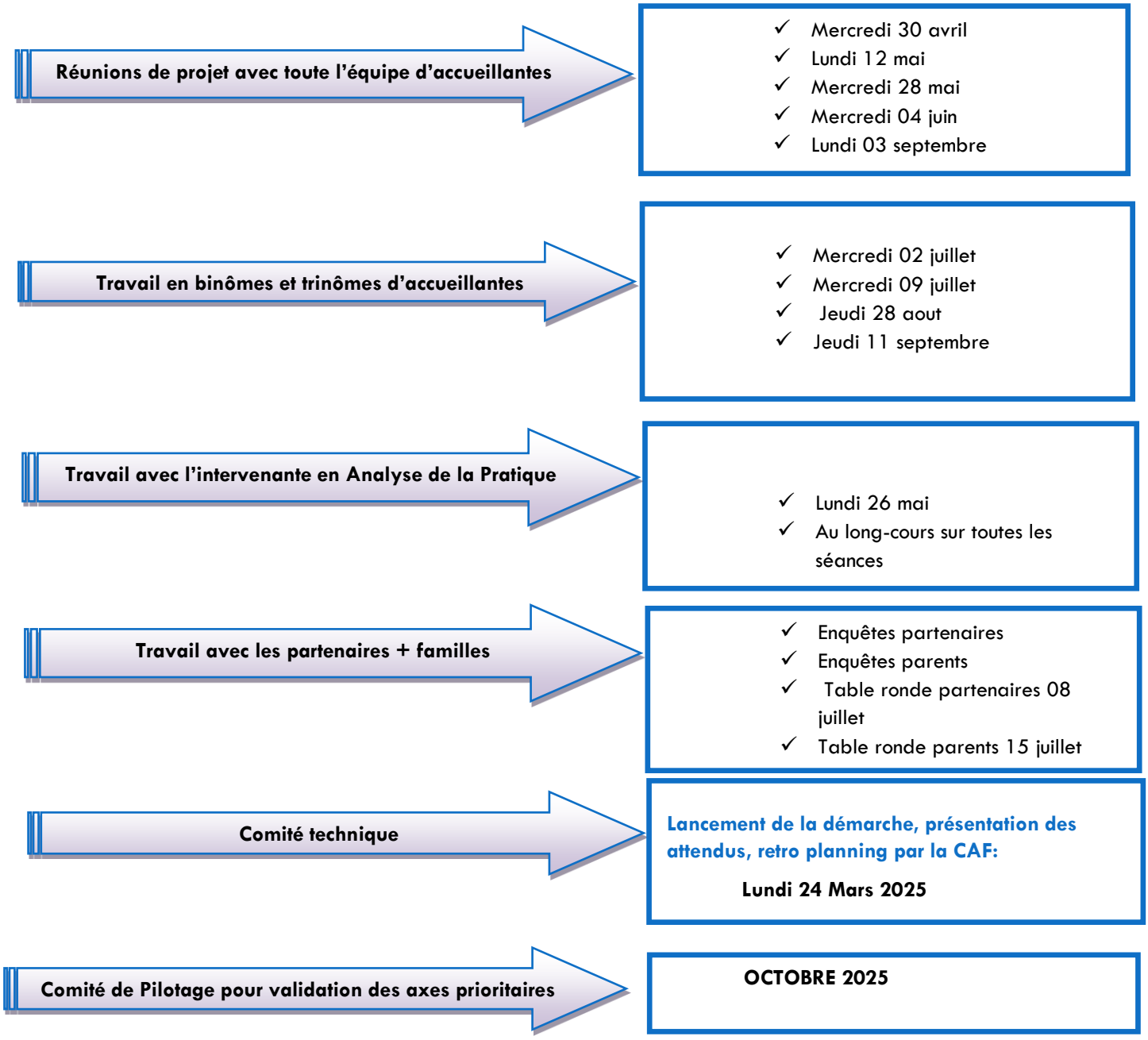

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

3.1. Principaux constats qui ressortent de l'évaluation et du diagnostic de Territoire :

L'analyse croisée des données démographiques, sociales et économiques (cf. partie 1) et des observations de terrain met en évidence plusieurs constats majeurs, confirmés lors de la table ronde du 15 juillet 2025. Voici les deux principaux qui ont orientés l'écriture de ce nouveau projet de fonctionnement 2026-2029.

- **Besoins en accessibilité et disponibilité de l'offre**

  - Augmentation de la population et arrivée de nouvelles familles en lien également avec une meilleure connaissance du dispositif → hausse de fréquentation
  - Fréquentation importante, parfois supérieure aux capacités d'accueil → nécessite de réaliser des rotations dans l'accueil.
  - Besoin d'**étendre l'amplitude horaire** pour mieux répondre à la diversité des disponibilités (parents salariés, familles nombreuses).

- **Besoins en soutien précoce de la parentalité**

  - Demande forte d'**accompagnement dès la naissance** et même pendant la grossesse.
  - Parents confrontés à des **inquiétudes autour du sommeil, de l'alimentation, de la séparation** ou du développement de l'enfant.
  - Besoin d'un **lieu de prévention et d'écoute bienveillante** pour éviter l'isolement et renforcer la confiance parentale.

Annexe n°4 : Constats suite à la table ronde du 15 juillet 2025.

.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

3.2. Objectifs et perspectives pour les 4 ans à venir :

Axe prioritaire 1 : **Créer et Développer une quatrième ouverture de Parent'aise**	**Objectif :** **Etoffer la proposition d'accueil sur la ville dans un lieu central**	**Moyens :** - Ouvrir une quatrième demi- journée d'ouverture du LAEP - Ouvrir sur un quartier différent de la ville	**Impacts :** -Offrir plus de temps d'accueil -Offrir plus de lieux d'accueil -Faciliter l'accès à tous les publics	**Résultats attendus :** -Réguler la fréquentation sur les 4 lieux -Ne pas perdre du public
	Objectif : **Définir une spécificité pour cette ouverture**	**Moyens :** Observation et expérimentations - Réunions d'équipe - Temps d'échanges avec les parents - Temps de travail avec les partenaires - Travail de mutualisation du lieu - Appropriation des locaux - Réflexion et achat de matériel adapté	**Impacts :** -Offrir une nouvelle proposition d'accompagnement parental -Renforcer le partenariat avec l'équipe de Léo-Lagrange -Développer l'implication des parents dans le projet	**Résultats attendus :** -Enrichir les propositions de soutien à la parentalité
	Objectif : **Définir l'identité de cet accueil pour s'adapter à ce nouveau public**	**Moyens :** - Formations au vu des profils des familles qui fréquentent le lieu - Impliquer les parents dans l'aménagement (achats, disposition de la salle etc..) - Créer un plan de communication(signalétique, plaquettes, flyers, campagne d'information, journées portes ouvertes…)	**Impacts :** -Développer l'accueil à de nouveaux schèmes familiaux -Soutenir la parentalité dans toutes ses composantes (papas, fratries, enfants scolarisés, parents en garde alterné, familles monoparentales) -Être repérés facilement	**Résultats attendus :** -Diversité des familles. -Permettre la venue de tous Garantir les missions du LAEP : (Questionnaires équipe, parents, partenaires) -Bilans annuels, bilans APP,

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

				retours de formations
	<u>Objectif</u> : Participer au répit parental	-Ouvrir sur un temps en dehors du cadre professionnel -Permettre à un des deux parent un temps de repos -Informer , orienter des familles en situation difficiles	-Améliorer l'ambiance familiale -Permettre de désamorcer des situations avant qu'elles ne se compliquent	-Prévention précoce des troubles de la relation familiale -Permettre la médiation
Axe prioritaire 2 : **Renforcer le soutien précoce de la parentalité**	**<u>Objectif</u>** : Améliorer la venue précoce des jeunes parents	**<u>Moyens :</u>** - Information et communication pendant la période de grossesse - - Développer des partenariats avec les acteurs de la primo parentalité et nouveau-né (maternités, sages-femmes, professionnels de la santé infantile précoce, gynécologues…)partenarial	**<u>Impacts :</u>** -Meilleure compréhension du développement et des besoins du nouveau-né -Être informé des différentes étapes du développement du nourrisson. -Partage sur les difficultés potentielles au retour à la maison -Échanges, soutien étayage entre parent -Prise en main précoce de sa parentalité -Dédramatiser les situations difficiles	**<u>Résultats attendus :</u>** - Aborder son rôle parental de manière plus sereine -Meilleure confiance en soi -Ambiance familiale plus apaisée

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

			-	
	Objectif : Lutter contre l'isolement	**Moyens :** - Travailler sur un nouveau flyer avec un focus sur les nourrissons - Rencontrer les professionnels de santé infantiles pour les informer sur le LAEP - Mettre des affiches de Parent 'aise dans les cabinets médicaux (sages-femmes, pédiatres, kinésithérapeute etc.)	**Impacts :** -Être un lieu repéré de prévention des éventuelles difficultés post-natales -Promouvoir l'orientation et la venue des tout jeunes parents sur le LAEP	**Résultats attendus :** -Eviter la dépression postpartum

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4- Cadre de fonctionnement

4.1. Le LAEP Parent'aise itinérant : des espaces variés pour accompagner chaque enfant, bientôt enrichis d'un nouveau lieu

4.1.1. Parent'aise Champfleuri

Situé 1, allée Louise Michel dans des locaux dédiés à la petite enfance.

Il s'agit d'un appartement aménagé avec 3 pièces : sa spécificité est le **développement sensoriel.**

Un aménagement pensé :

- 1 grande salle principale (avec des bacs de transvasement, pâte à modeler…)
- 1 petite pièce calme dédiée aux bébés, avec fauteuil d'allaitement et coin lecture, la salle est aménagée à la manière snoezelen
- 1 petite pièce dédiée à la peinture
- Des toilettes adaptées pour les enfants et table à langer avec coin jeux d'eau
- 1 pièce réservée aux professionnels et utilisée par les partenaires accompagnants professionnels (TISF, éducateurs…)
- 1 coin de convivialité dans la grande salle (avec thé/ café/ eau pour les enfants)
- 1 jardin avec jeux d'extérieur (toboggan, ballons, porteurs, petite maison, bac à transvasement …)

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.1.2. Parent'aise la Grive :

Situé Impasse des palombes, il d'agit lieu partagé dans la maison des associations de la Grive. Sa spécificité est le **développement moteur**.
Il est à noter qu'à partir de septembre 2021, la gestion des locaux est effectuée par le service vie associative de la ville de Bourgoin-Jallieu.

Un aménagement pensé :

-Une très grande salle qui nécessite un aménagement à chaque séance avec des claustras pour séparer les différents espaces (jeux symboliques, jeux d'imitation, un coin bébé, un coin lecture et un grand espace dédié à la motricité (vélo, porteurs et trampoline, modules de motricité …)
-Un coin de convivialité dans la grande salle (thé/ café /eau pour les enfants).
- Des toilettes adultes avec des rehausseurs et pots pour les enfants et table à langer.
-Un bureau réservé aux professionnels et utilisé par les partenaires accompagnants professionnels (TISF, éducateurs…)

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.1.3. Parent'aise Champaret

Situé dans l'ancien local de la Poste au 16 avenue du Dauphiné, jouxtant la Maison des Habitants de Champaret.

Ce lieu est dédié à **l'imaginaire**, coin théâtre, marionnettes, déguisements …

Un aménagement pensé :

- Une salle partagée en deux espaces : un espace bébé et coin calme lecture et un autre espace pour les jeux symboliques et d'imitation
- Des toilettes adaptées enfants et adultes avec table à langer

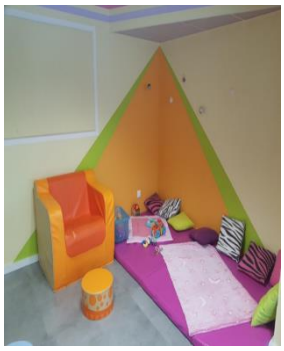

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.1.4. Parent'aise La Colombe, en centre-ville

Objectifs :

- Répondre au manque de places
- Toucher les familles dont les parents travaillent en semaine
- Equilibrer la répartition géographique des sites

Dispositif envisagé :

- Ouverture d'une quatrième demi-journée
- Le samedi matin
- En centre-ville (MDA – La Colombe, salle PMI)

Modalités :

- Une installation progressive avec la co-construction du projet avec les familles : thématiques, modalités et fonctionnement

Enjeux pédagogiques et sociaux :

- Maintien de la dynamique participative des familles
- Favoriser la parentalité dans un lieu accessible, neutre et bien identifié
- Adapter le dispositif aux besoins identifiés (parents actifs, familles du centre-ville)

4.2. Les temps d'ouverture

Le LAEP Parent 'aise accueille les familles 2h30 par séance, quatre fois par semaine.

- **Mardi matin** : 8h45 à 11h15 à Parent'aise Champfleuri.
- **Jeudi matin** : 8h45 à 11h15 à Parent'aise la Grive
- **Vendredi matin** : 8h45 à 11h15 à Parent'aise Champaret
- **Samedi matin :** 9h15-11h45 à Parent'aise la Colombe

Soit : 397,5 heures minimum d'ouvertures annuelles réelles correspondant à 159 séances prévues.

Annuellement, Parent 'aise est fermé :

- La deuxième semaine de chaque période de petites vacances scolaires.
- Toute la période des vacances de Noël
- De la troisième semaine des vacances d'été à l'avant dernière semaine d'août (fermeture 5 semaines au total entre juillet et août)

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Le jeudi et vendredi pour le pont de l'ascension

4.2. Conditions d'accueil et public accueilli

4.2.1. Conditions d'accueil

Les enfants sont accueillis de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent.

L'accueil est anonyme, gratuit et sans inscription. Chaque personne est accueillie dans sa singularité.

En fonction de la surface des lieux, le nombre de personnes maximum accueilli est différent : pouvant aller de 19 à 25 personnes. Les enfants accueillis sont accompagnés de leur(s) parent(s), beaux-parents ou grand(s)-parent(s).

Parfois, la famille est orientée et accompagnée par un travailleur social ou personnel soignant (TISF, éducateur, infirmier du SESSAD…)

Contenu d'une séance :

- **8h30 – 8h45** : installation du lieu, aménagement des différents coins et mise en situation des jeux pour donner aux enfants l'envie de jouer
- **8h45 -11h15** : accueil du public

11h15 à 11h30 : rangement et débriefing de la séance

4.2.2. Public accueilli

Nous accueillons les enfants de 0 à 6 ans, tous âges confondus, sur le mode « petite famille ». Cela implique un aménagement global de l'espace qui prend en compte les besoins de sécurité physique du bébé, à savoir des espaces régis pour les protéger, ceux-ci étant entièrement dépendants des adultes. Pour répondre aux besoins physiologiques du bébé, des tables à langer, des chauffes biberons, des fauteuils, des coussins d'allaitement sont prévus pour permettre aux mamans qui le désirent de nourrir leur enfant dans de bonnes conditions.
La proposition de jouets et de matériel est pensée pour accompagner de façon évolutive le développement des compétences de l'enfant, pour nourrir son intérêt, sa soif d'apprendre.
Le public accueilli varie d'une année sur l'autre. Cela requiert une observation et une adaptation constante de l'aménagement, mais aussi du fonctionnement quotidien du lieu.

Exemple : les coins bébés des trois sites ont été agrandis par l'achat de tapis pour accueillir les nombreux tout petits qui fréquentaient le lieu en 2022. Nous avons récemment réduit ces espaces, car ils étaient moins investis. Ces enfants ont en effet grandi et leur motricité leur permet d'explorer le lieu de manière autonome.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Une forte proportion d'enfants a entre seize et vingt-quatre mois. Nous avons créé des espaces distincts, pas trop grands, où l'enfant peut expérimenter ses nouvelles capacités. Ces espaces sont arborés de chaises pour les adultes à hauteur d'enfant afin que ceux-ci puissent être en interaction, regardés, encouragés par le parent qui assure aussi la sécurité de son enfant.

La salle accueille diverses offres qui permettent à l'enfant de changer rapidement d'activité pour respecter le temps de concentration des enfants selon leurs âges et leurs disparités. Car paradoxalement, le point commun des enfants, c'est avant tout leurs différences. Beaucoup de propositions d'activités et de jouets sont en plusieurs exemplaires, et les éléments de cuisine, par exemple, sont placés en vis-à-vis pour que les enfants puissent s'imiter et en même temps voir leur parent. Condition nécessaire pour que le jeu ne soit pas abandonné.

Parent' aise Champ-Fleuri et Parent 'aise Champaret. Situés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Concernant les familles issues du public des quartiers prioritaires en politique de la ville ; il s'agit en majorité de grandes familles immigrées. Pour la plupart, d'origine turque ou maghrébine, avec des primo-arrivants ne parlant pas ou peu la langue française, leurs enfants, allophones, sont très peu immergés dans la culture française. Certaines de ces familles vivent dans une grande précarité qui peut s'expliquer en partie par un fort taux de chômage dans ces quartiers de la ville. La venue de grandes familles au LAEP est à la marge, elles se composent en général de trois enfants au maximum. Les parents des familles plus nombreuses à qui nous faisons la promotion de Parent 'aise déclarent ne pas avoir le temps, car ils sont freinés par les contraintes domestiques.

Des mamans désireuses d'exercer une activité professionnelle s'engagent dans la démarche du passage du permis de conduire qui leur donnera la mobilité pour rechercher un emploi. Malheureusement, elles sont souvent contraintes par la barrière de la langue, empêchées par le mode d'accueil ou la possibilité d'obtenir une place en restauration scolaire pour leurs enfants lors de la pause méridienne, lorsque ceux-ci sont scolarisés. Ce qui complexifie davantage leur parcours.

En plus de ce public de proximité, s'ajoute un public de familles aux profils très hétérogènes. Il est à constater au sein du lieu d'accueil une forte mixité sociale, culturelle, cultuelle qui ne reflète pas forcément la réalité de chaque quartier d'implantation des lieux. L'esprit et l'ambiance du lieu permettent la rencontre de l'autre en dehors de préjugés. En effet, des personnes qui ne se côtoient pas en dehors partagent le lieu sans aucune difficulté.

Les familles viennent à Parent' aise pour profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, échanger avec d'autres parents et permettre à leurs enfants de se rencontrer. Certaines fréquentent plusieurs lieux, tandis que d'autres n'en choisissent qu'un, en fonction de leur mobilité, de leur emploi du temps et des spécificités de chaque lieu.

Par ailleurs, des parents travaillant dans des domaines liés à la petite enfance, à la parentalité, au social et au médical (comme les éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices, assistantes sociales

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

et psychomotriciens) se rendent régulièrement à Parent' aise. Grâce à leurs professions, ils ont déjà une bonne compréhension du rôle et du fonctionnement du LAEP.

Nous accueillons un public de mamans en activité professionnelle, en congé parental. Mais aussi des grands parents, quelques futurs parents, et plus nouvellement des beaux parents.
Le lieu est de plus en plus fréquenté par les pères, ce qui enrichit la diversité des publics
Beaucoup d'entre eux signalent avoir mis leur activité professionnelle entre parenthèses, en demandant des temps de travail réduits ou en adaptant leurs horaires pour être plus présents. De plus, ils expriment que la pause due à la pandémie de COVID-19 a modifié les priorités de certaines familles.

Familles orientées et /ou accompagnées

Nous accueillons des parents qui peuvent être orientés par des partenaires institutionnels ou associatifs(ARIM,PMI…) Cette orientation peut aller jusqu'à l'accompagnement physique, ce qui tend à rassurer le parent, lors de sa première venue. Le LAEP est un dispositif au service de la prévention précoce, le lien d'attachement mère/enfant doit parfois être soutenu. À parent 'aise l'échange, le dialogue et l'écoute constituent les principaux outils d'accompagnement. En valorisant le savoir-faire du parent, en lui offrant une écoute attentive, on nourrit sa confiance en soi qui permet d'aborder l'avenir plus sereinement.

Parents d'enfants à besoins particuliers

L'accueil, pensé, médiatisé et porté par les accueillantes, ainsi que l'écoute et le non-jugement, permettent aux parents de vivre leur parentalité autrement que sous le prisme du handicap de leur enfant. Les parents peuvent aborder ce sujet uniquement s'ils le désirent, ce qui leur permet de se ressourcer et d'enrichir la relation avec leur enfant autour du plaisir authentique de l'instant présent.
Ce temps est crucial pour l'enfant à besoins particuliers, souvent fortement sollicité par divers dispositifs et protocoles de prise en charge qui visent à développer et optimiser ses compétences. Au sein de Parent' aise, l'enfant bénéficie d'un moment qui lui est dédié, qu'il peut occuper comme il le souhaite.
Les parents d'enfants particuliers font face à des suivis souvent lourds et chronophages. Parent' aise leur offre un lieu neutre où l'enfant est accueilli avant son handicap, et où le regard porté sur lui est différent. Le parent peut s'approprier cet espace en fonction de ses besoins dans le « ici et maintenant », ce qui signifie qu'il peut venir avec des attentes différentes à chaque fois. Il n'y a ni rendez-vous ni attente particulière, favorisant ainsi une approche plus souple et adaptée.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.3. Le rôle de l'accueillante et composition de l'équipe

4.3.1. Le rôle de l'accueillante

L'écoute individuelle d'une famille ou plus largement du groupe engage la parole de l'équipe entière, soutenue par le projet de fonctionnement, sans cesse questionné lors des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique.

Au travers du prisme apporté par la singularité des profils pluriprofessionnels, l'équipe, empreinte de ses valeurs et de son éthique commune, nourrit la co-construction permanente du projet.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent se donne pour mission de placer explicitement le parent comme premier acteur de l'éducation de son enfant, dans l'objectif de valoriser son rôle et ses compétences. Il accompagne cette dyade en la soutenant. Il aide à tisser un lien entre l'enfant et le parent, suffisamment sécure pour aborder l'avenir.

La légitimité de la place de l'accueillante s'appuie sur ses connaissances, ses formations, son expérience de l'enfant qui lui permettent de renoncer à une place de sachant au profit d'une posture d'écoute. Ainsi, son positionnement se situe dans le savoir-être, qui trouve sa source dans le savoir-faire sous-jacent, dont il est nourri.

La difficulté de l'accueillante étant de se placer en dehors de l'information normative, tout en accompagnant les parents dans l'apprentissage de leur parentalité, dans le respect de ce qu'ils sont. En leur proposant toutefois un certain nombre de repères.

Afin d'illustrer le rôle de l'accueillant au LAEP Parent'aise, l'équipe a fait le choix de créer une « Charte de l'accueillant »[2] listant les « savoirs-être » et les « savoir-faire » lors des temps d'accueil.

[2] Visuel réalisé à la suite d'un groupe de travail réunissant les accueillantes du LAEP. Mis à jour le 2 juillet 2025.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Pendant un temps d'accueil :

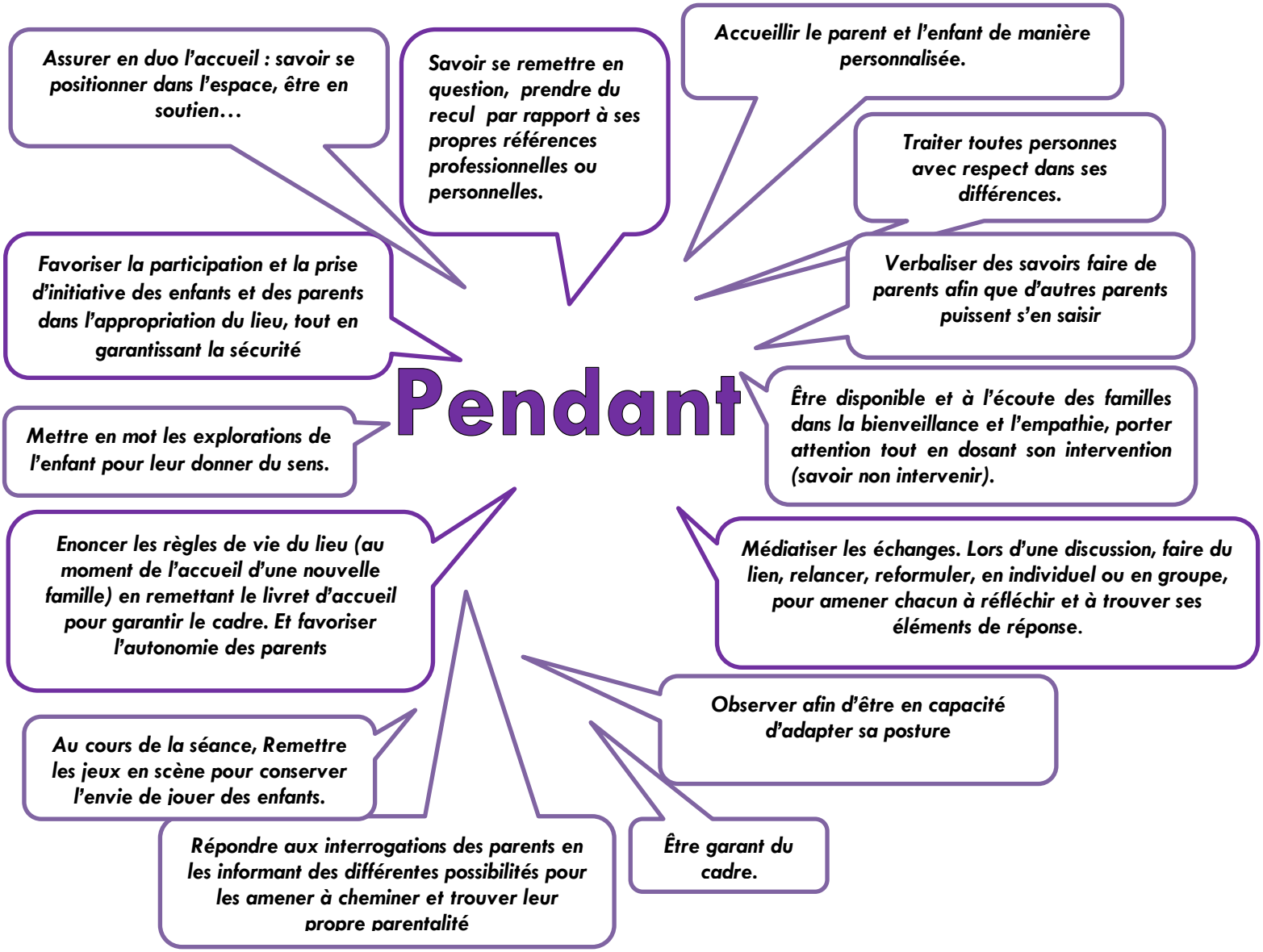

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

Avant et Après un temps d'accueil :

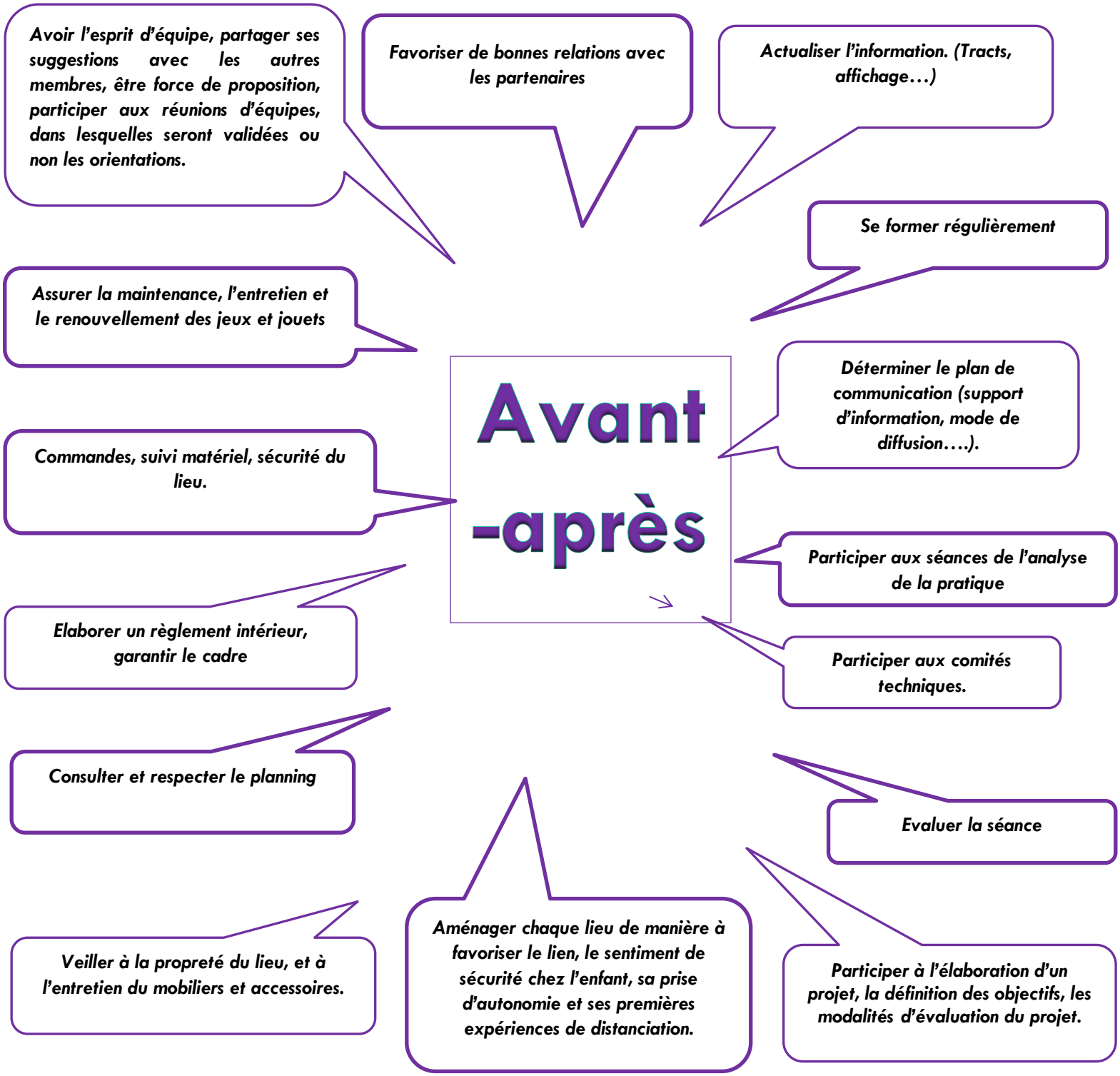

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

4.3.2. La composition de l'équipe d'accueillantes

L'équipe est constituée de 7 accueillantes issues de formations dans le domaine de la parentalité et de la petite enfance. Le nombre et la constitution de l'équipe entre agents des Maisons des Habitants et des intervenants extérieurs favorisent la qualité et le bon fonctionnement du service.

Chaque séance est encadrée par deux accueillantes qui changent de binôme et de lieu.

Equipe d'accueillantes à ce jour :

- **Morgane FERNANDES** : Educatrice de jeunes enfants et coordinatrice du LAEP itinérant
- **Séverine PITTON** : Animatrice coordinatrice de l'animation globale des MDH
- **Agnès DURAND** : Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Référente famille champ fleuri
- **Accueillante en attente** : Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Référente famille Champaret. Poste vacant, en attente
- **Sandrine Roure :** Institutrice en reconversion professionnelle, vacataire
- **Lauriane JOLY :** Diplôme d'Etat de TISF, Consultante en parentalité, Formatrice de professionnels de l'enfance et de la petite enfance, vacataire
- **Marie Annick VANDAME :** Infirmière puéricultrice, vacataire

Les accueillantes sont présentes 3h00 par séance :

- **8h30-8h45** : Préparation des locaux.
- **8h45-11h15** : Séance de LAEP (2h30)
- **11h15- 11h30** : Rangement / lessives / débriefing

Les accueillantes participent de manière obligatoire à des **temps d'analyse de la pratique professionnelle** : 9 séances de 2h par an.

Ce temps d'analyse est effectué par une psychologue clinicienne. Aussi, avant chaque analyse de la pratique, l'équipe se retrouve 1h30 en r**éunion d'équipe**.

Soit : 199 heures dédiées à l'organisation pour le bon fonctionnement du dispositif.

Pilotage :

Le LAEP est un service avec un mode de pilotage basé sur la concertation et l'intelligence collective. En effet, avec la coordinatrice, l'ensemble de l'équipe va réfléchir au fonctionnement du dispositif : de l'aménagement de l'espace à l'utilisation du budget de ce service. Chaque décision est prise collégialement à partir de l'expérience avec le public.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

4.5. Le partenariat du LAEP:

L'organisation que représente le LAEP ne peut pas répondre seule aux besoins et aux difficultés exprimés par les familles. La pertinence du travail social au sein du service réside aussi dans la capacité des professionnels à développer des liens avec des acteurs externes. En effet, l'accueillante du LAEP peut jouer parfois le rôle de médiatrice entre la famille et d'autres espaces, acteurs sociaux, en l'aidant à repérer le bon interlocuteur. Cet aspect est un véritable enjeu d'accompagnement pour ce dispositif.

Avec le temps, le travail en partenariat s'est imposé comme une pratique professionnelle régulière. Pour répondre à ses missions, l'équipe est allée à la rencontre de « personnes ressources ». Elle s'est engagée dans une dynamique de création et d'entretien du lien avec les acteurs du territoire.

Tableau traduisant le réseau et le partenariat du LAEP en 2025 :

Réseau et partenariat	Dépôt de flyers	Portes ouvertes partenaires	Rencontre au moins une fois par an	Invitation au COTECH	Participation au COPIL	Participation aux bilans	Actions communes en cours	Actions communes à prévoir
CAF		X		X	X		Partenaire technique et financier	
Professions médicales et paramédicales libérales	X			X				X
GIP PRE	X			X		X	Participation aux commissions PRE	
ALPA	X	X	X	X				
CMPE	X	X		X				X
ADATE	X	X	X	X		X		
ALSH Léo Lagrange	X	X	X	X		X	X	X
Animatrices des RPE	X	X	X	X			Mutualisation de salle	Participation à des tps forts
Service territorial de l'ASE	X	X	X					
Service départemental de l'AED	X	X						
CAMSP	X	X		X				A réfléchir
Cité des familles	X	X	X	X		X	Participation à la quinzaine de la parentalité,	X

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

							actions locales…	
Service territorial de PMI	X	X	X	X	X	X		X
ADF 38	X	X		X		X		X
Ecoles maternelles	X	X	X	X			Participation aux réunions de rentrée, distribution des dossiers d'inscription, distribution de flyers devant les écoles de proximité,	
Maternités	X	X	X	X				X
Réseau Nord-Isère LAEP 38	X		X				Rencontres trimestrielles, formations communes/ bilans communs inter LAEP	X
Réseau LAEP 38							X	
Crèches CAPI	X	X	X	X			Formations communes, conférences…	
ARIM	X				X			X
Réseau local des violences intra-familiales	X	X	X				X	
Médiathèque de Champfleuri	X							X
MDH, services techniques de la mairie, accueil de la mairie, pôle éducation	X	X	X	X	X			X

Dans un contexte de crise budgétaire et d'austérité, le réseau partenarial favorise la mutualisation des différentes ressources. De plus, une action mieux concertée entre professionnels, associations et politiques participe à une plus grande efficacité de l'action publique. Au moment d'établir chaque

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

partenariat, il nous parait important de s'entendre sur des objectifs communs, sans oublier les missions propres à chacun.

Le travail collaboratif avec les autres instances parentalité et petite enfance du territoire permet de faire (re)connaitre le LAEP, ses objectifs et son fonctionnement à tous les partenaires susceptibles d'orienter du public. La connaissance actualisée des partenaires permet une orientation au plus juste des besoins des familles qui fréquentent le LAEP.

Conclusion et mot de fin

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent constitue en soi une micro-société qui s'articule autour de l'enfant. Cet enfant ne vient pas seul, il est accompagné par un adulte de sa famille. Cette dernière, avec une histoire et une culture qui lui sont propre, évolue dans une société en perpétuel changement, avec des valeurs et croyances qui ne sont pas forcément les valeurs et les croyances de la famille de l'enfant. De plus le groupe social auquel la famille appartient est également chargé de normes et de valeurs singulières. Lorsque cet enfant franchit la porte du LAEP, il est porteur de cette histoire unique, qui enrichit sa singularité en tant que petit être en processus de socialisation primaire.

En accueillant cet enfant, nous ne connaissons rien de son histoire, ni de celle de sa famille. Nous devons donc orienter notre écoute, notre observation et notre réflexion afin de lui offrir des conditions favorables pour qu'il puisse se sentir considéré et aller à la rencontre des autres. Dans un lieu où tout est possible sans que tout ne soit permis, l'enfant sera amené à se confronter à la frustration du partage et au renoncement de sa toute-puissance.

Pour aller plus loin, penser le dispositif au plus près des besoins, de la famille, présente également un enjeu de représentation de l'institution. Cela permettrait de se sentir concerné, et donc de développer son implication au sein de la structure et de façon plus générale du service public sur le territoire et engager son enfant dans ce processus.

Le projet de fonctionnement rédigé tous les quatre ans est réfléchi en ce sens, il est l'occasion de se questionner sur l'évolution des besoins des familles et comment l'institution peut répondre au mieux à l'intérêt de l'enfant.

Pour ce faire, il est essentiel d'avoir les bonnes grilles de lecture qui nous permettent d'adapter notre accompagnement pour chaque enfant, en tenant compte du mode de vie de sa famille et des besoins qu'elle exprime. Cela permet d'établir une relation de confiance, donnant aux parents le sentiment d'être compris, reconnus et représentés dans les objectifs du lieu.

La co-responsabilité dans l'éducation est une notion clé, qui souligne l'importance de la collaboration entre les familles et les institutions. Ainsi, le LAEP Parent'aise devient un véritable lieu de vie et d'apprentissage, où chaque acteur, qu'il soit parent ou professionnel, contribue à la construction d'un environnement propice au développement harmonieux de l'enfant. C'est cette synergie qui enrichit l'expérience au sein du LAEP et qui permet à chaque enfant de s'épanouir pleinement. Ainsi, le Lieu d'Accueil Enfant-Parent se positionne comme un espace d'écoute, de partage et de développement, tant pour l'enfant que pour sa famille, dans un cadre respectueux et bienveillant.

L'évaluation et le travail d'écriture du nouveau projet pour le LAEP Parent'aise sont effectivement des étapes fondamentales qui permettent de réfléchir aux pratiques et d'envisager des axes de travail

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

pertinents. Ce processus réaffirme l'importance d'une approche ancrée dans les réalités contemporaines des familles. Cela permet non seulement d'ajuster le cadre de fonctionnement aux besoins actuels, mais aussi de garantir que les valeurs et les missions du LAEP restent en adéquation avec les attentes des familles.

L'écriture du projet a été un moment crucial de réflexion pour l'équipe du LAEP. Ce travail a permis à chaque membre de s'interroger sur son rôle, ses compétences, et les obstacles qu'il peut rencontrer dans son travail. En mettant en avant les savoirs et savoirs-être de chacune, il a été possible de créer une base solide, fondée sur des valeurs partagées, essentielles à la mission du Lieu d'Accueil Enfant Parent.

La consolidation de la cohésion d'équipe est un bénéfice majeur de cette démarche. Un groupe uni est plus à même de travailler efficacement ensemble, d'échanger des idées, et de proposer des solutions innovantes face aux défis rencontrés. La diversité des compétences au sein d'une équipe pluridisciplinaire enrichit également les approches adoptées en direction des familles.

La réalisation des nouveaux axes pour la période 2026-2029 doit donc s'accompagner d'une réflexion continue et d'une évaluation régulière des pratiques, afin de s'assurer que le LAEP puisse évoluer en fonction des besoins des familles et des contextes changeants. Cette agilité permettra de maintenir la pertinence et l'efficacité des actions menées.

Nous souhaitons que ce projet de fonctionnement soit un véritable levier pour renforcer l'impact du LAEP et pour continuer à bâtir un environnement où chaque famille peut trouver sa place, se sentir soutenue.

"Nous espérons que ce document vous procurera autant de plaisir à la lecture que celle que nous avons éprouvée en le concevant."

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun :

L'épanouissement de chacun dans ses différences

Françoise Dolto

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Annexes

ANNEXE 1 : Les courants pédagogiques

Les différents courants pédagogiques qui nourrissent la réflexion d'équipe

ANNEXE 2 : Questionnaires utilisés dans le cadre de l'évaluation

Questionnaire à destination des parents

Questionnaire à destination des partenaires

ANNEXE 3 : Fonctionnement et développement détaille de la salle sensorielle

ANNEXE 4 : Constats table ronde du 15 juillet

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

Annexe 1:

Françoise Dolto (1908-1988) pédiatre et psychanalyste, qui est à l'origine des Lieux d'Accueil Enfants Parents et sa célèbre phrase **:**

« Avant les parents avaient toutes les réponses, maintenant ils ont toutes les questions ». Cette citation témoigne bien des difficultés rencontrées par les familles dans l'éducation de leur enfant, dans une société qui évolue très rapidement et dont ils n'ont de surcroit pas toujours les codes. La structure familiale classique a cédé de la place à la construction familiale multimodale, bouleversé par la place qu'occupe maintenant l'enfant au cœur de ce système.

Maria Montessori (1870-1952) médecin et pédagogue connue pour son illustre : **« apprend moi à faire seul »** qui est en phase avec le fonctionnement du LAEP et les intentions des accueillantes qui ne proposent pas de temps d'activités construits sur le lieu. Cependant, en s'appuyant sur leurs observations, les accueillantes peuvent proposer du matériel et même parfois accompagner l'enfant à s'en saisir pour répondre à un besoin repéré. D'une part pour permettre à l'enfant d' accéder à l'autonomie tout en le valorisant et l'encourageant, mais d'autres part, cela fait appel à l'appétence d'expérimentation naturelle de l'enfant, qui lui permet de comprendre le monde.

« L'expérimentation est innée, il suffit de la vivre pour apprendre ».

Anne-Marie fontaine Docteur en psychologie de l'enfant experte dans l'aménagement des espaces, essentiel au LAEP pour donner à l'enfant l'envie de jouer, imaginer, créer. Au LAEP, la salle est répartie selon la spécificité du lieu en des espaces définis (coin dinette, coin bébés…) ce qui procure au jeune enfant un sentiment de continuité rassurante, mais aussi des repères dans l'espace et le temps.

« Un aménagement adapté et pensé favorise l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant, et permet aux professionnels de donner du sens à l'espace ».

Anne-Marie Fontaine est également à l'initiative du concept de l'adulte phare, qui répond à un besoin de sécurité affective indispensable pour le bon développement du tout jeune enfant.
L'intention de base est d'être posé, visible, et de regarder les enfants.

Attachement et exploration sont deux besoins liés

Emmi Pikler (1902-1984), pédiatre et psychopédagogue connue pour l'orphelinat qu'elle dirigeait en Hongrie, à Budapest, rue Lóczy. Célèbre pour son concept de motricité libre que nous faisons vivre à Parent 'aise : Pas de transat les bébés sont posés sur des tapis, très peu ou pas de chaise autour des tables pour permettre la libre circulation des enfants. Pour aller encore plus loin le site de Parent'aise La Grive est entièrement dédié à la motricité.. Son objectif est de promouvoir la liberté et le respect de l'autonomie de l'enfant dans son processus d'apprentissages

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

« Il est essentiel que l'enfant se découvre autant que possible. Si nous l'aidons à résoudre tous les problèmes, nous lui volons le plus important : son développement mental. »

Célestin Freinet (1896-1966) instituteur qui prôna l'éducation au grand air, principe que l'on retrouve dans la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. » tout en favorisant la construction de l'identité personnelle de tous. En découle une expérience positive, source de satisfaction, de confiance, d'estime et de dépassement de soi ».

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE
webdelib

Annexe 2 : Les questionnaires

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Chers parents, grands-parents, beaux-parents…

Le dispositif communal, Lieu d'Accueil Enfants/Parents « Parent' aise » itinérant, œuvre dans le cadre d'une politique en faveur de l'enfance et de la famille, labélisé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans le cadre du renouvellement du projet de fonctionnement pour les années 2026-2029, l'équipe de Parent' aise souhaite évaluer l'action, pour en faire le bilan et ainsi, permettre l'évolution de ce dispositif au plus près de vos besoins.

Votre avis nous est précieux, nous vous remercions du temps passé à renseigner cette enquête anonyme.

Comment avez-vous connu le lieu ? ----------

Connaissiez-vous déjà le dispositif « LAEP » ? ----------

Qu'est-ce qui vous a donné envie de venir dans ce lieu ? -----
---

Est-ce que ce lieu répond à vos attentes, à vos besoins? -----
---

Pour quelles raisons ? ----------

Qu'est-ce que vous apporte ce lieu ?

- Dans votre relation à votre enfant----------

- Dans vos relations avec les autres (enfants/adultes) -------
  ---

- A d'autres niveaux----------

Que semble apporter ce lieu à votre enfant ou à l'enfant que vous accompagnez ? ----------
--

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) itinérant Parent 'aise, est en cours de renouvellement d'agrément par la CAF, pour les années 2026-2029. L'équipe d'accueillantes fait appel à votre expertise, en tant qu'acteur en lien avec la famille, pour renseigner ce questionnaire. Le LAEP se positionnant en complémentarité de vos actions votre avis est important pour améliorer ce dispositif.

Nom de votre structure :

Savez-vous ce qu'est un LAEP ?

- Oui
- Non

Connaissez-vous le LAEP Parent 'aise de Bourgoin Jallieu ?

- Oui
- Non
  Si oui, comment le connaissez-vous ?

Avez-vous déjà orienté des familles à Parent 'aise ?

- Oui
- Non
  Si oui pour quelles raisons ?

  Si non, pour quelles raisons ?

Avez-vous facilement trouvé un interlocuteur pour vous renseigner si besoin ?

- Oui
- Non

Si vous avez orienté une, ou des familles, avez-vous des retours à nous faire ?

En quoi ce service se positionne dans la complémentarité de vos actions ?. ----------
---
Pour améliorer la communication sur le lieu, l'équipe d'accueillantes travaille actuellement sur la création d'un livret d'information destinés aux partenaires.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Annexe 3

1) Communication autour du projet

Nous organisons une séance de découverte pour nos collègues des MDH, également pour les techniciens des services de la ville, afin qu'ils soient plus investis dans l'accompagnement technique et l'entretien de la salle.

Ensuite, nous avons proposé, une initiation de la salle à certains de nos partenaires, comme le service Accueil de l'Enfant et de sa Famille (AEF) du département qui utilise déjà nos locaux le mercredi.

Tout cela fait partie de la communication qui répond aussi à l'axe un du projet de fonctionnement : « Toucher de nouvelles familles ».

De plus, créons en équipe une salle sensorielle éphémère qui se tiendra dans la grande salle de vie, en plus de la petite salle pérenne. Des séances de découverte seront proposées sur deux jours, lors de la quinzaine nationale de la parentalité qui a lieu au mois de juin :

- La première journée sera réservée à une présentation et initiation pour les partenaires, petite enfance du territoire.

- La deuxième journée sera une journée découverte pour les familles.

Certains partenaires du territoire pourront eux, par la suite, au moyen d'une convention, bénéficier de cet espace de façon autonome avec leur public(AEF et plus récemment RPE).

2) Charte de fonctionnement

Nous avons élaboré en équipe une charte de fonctionnement qui n'a cessé d'évoluer en fonction des besoins, des retours et des idées des parents. L'enfant est au cœur du projet. Les éléments nécessaires à son bien-être définissent les modalités de fonctionnement : la libre adhésion, l'autonomie, le respect de l'enfant dans ses choix de découvertes. Mais avant tout, le plaisir, car il n'y a pas de plaisir dans l'action obligatoire.

3) Aménagement de l'espace

Le plan de la salle est élaboré en équipe, par suite des enseignements issus de la formation. Les différents pôles sont bien distincts, des ambiances pour solliciter de manière différenciée chaque sens. Des objets, mais pas trop pour éviter la surstimulation. Du matériel connu pour l'enfant auquel s'ajoute souvent de la nouveauté à découvrir pour éviter l'ennui et stimuler l'intérêt, en accord avec les parents.

Accompagner de façon privilégiée la dyade enfant parent et le lien d'attachement

Le projet est présenté de manière individuelle à chaque famille. Nous plaçons l'enfant au cœur de cette entreprise et le parent dans son rôle de premier éducateur.

En salle sensorielle, on peut perdre beaucoup de repères et en faire naitre beaucoup d'autres. Ainsi, le mental se met en veille et les sens profonds se mettent en éveil, ce qui peut déstabiliser.

Nous expliquons aux parents les préceptes du concept :

- La libre adhésion : l'enfant peut quitter la pièce dès qu'il en manifeste l'envie
- Le respect de l'enfant dans ses choix, car ce n'est pas un lieu de stimulation, mais d'invitation

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

- ❖ L'autonomie : l'enfant conçoit son parcours et l'adulte le suit, rien n'est imposé
- ❖ Dans cet espace, tous les participants peuvent manipuler.
- ❖ On se ressource. On se détend.

Devant la pièce, sur une étagère en hauteur se trouve la mascotte de la salle. Un agneau blanc en peluche. Il symbolise le rituel d'entrée et de sortie de la salle. Il ratifie aux plus grands que l'on peut entrer en salle si la peluche est sur l'étagère.

Analyse

Les compétences d'observation, de l'équipe se sont encore développées, qui accorde encore plus de place à la communication non verbale. Lors d'une réunion d'équipe, nous avons fait le bilan du premier mois d'utilisation de la salle. Toutes les questions que l'on se posait ont été revues :

- ❖ Nous n'inscrivons pas de famille en amont d'une séance, comme nous l'avion envisagé au départ. L'enfant doit en effet être dans des conditions favorables pour aller en salle, et la demande doit venir de lui à ce moment précis.
- ❖ Nous avons retiré l'igloo qui tient trop de place et l'avons remplacé par une petite cabane.
- ❖ Les accueillantes sont invitées à tourner sur des cycles d'environ un mois au départ. Il est nécessaire de faire plusieurs séances de suite afin de s'imprégner, de faire évoluer sa pratique et de pouvoir l'intégrer.
- ❖ Une accueillante ne souhaite pas animer la salle pour le moment, ce que l'équipe valide entièrement.

Nous faisons un bilan quantitatif et qualitatif et nous décidons des modifications et de la suite à donner au projet.

a) Outils de suivi de l'action

- Un livre d'or se trouve sur une étagère où les parents peuvent noter un mot, les enfants faire un dessin s'ils le souhaitent en sortant de la salle. Cela constitue un petit sas de transition entre la salle et le retour en grand groupe.
- À chaque fin de séance, nous notons de manière succincte un petit compte rendu sur les points à partager en équipe.
- Les réunions d'équipe et réunions de bilans
- Les séances d'analyse de la pratique
- L'enquête d'évaluation aux parents
- La boite à idées des parents
- Les retours des partenaires

b) Quantitatif

- 3 à 5 familles par séance, profitent de cet espace
- Les séances durent de 2 à 40 minutes
- Au fil du temps, nous arrivons à satisfaire toutes les familles qui le désirent
- Certaines familles utilisent la salle à chacune de leurs venues, et pour d'autres, c'est plus occasionnel

c) Qualitatif

La sensorialité est très présente chez les enfants, et ce, depuis la naissance : l'enfant découvre le monde par ses différents sens. Le concept de la salle sensorielle est propice à cette exploration et va permettre

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

d'éveiller l'ensemble des sens du jeune. Cela permet souvent chez l'enfant un peu plus âgé de percevoir quel sens dominant il a, à ce moment-là. Notamment lorsqu'ils s'approchent de la colonne à bulles, certains vont mettre les mains dessus pour en ressentir les vibrations, alors que d'autres vont coller leur oreille dessus pour en entendre le bruit, d'autres encore vont la lécher, ou bien encore approcher leurs yeux très près.

Dans l'espace sensoriel, les enfants vont être plus à l'écoute de leurs besoins et de leurs émotions. Les sensations perçues sont rassurantes et favorisent le lâcher-prise et la détente.

Cet espace permet aux parents de découvrir leur enfant de façon plus fine, de s'attarder sur ses compétences. C'est un temps privilégié entièrement dédié au lien et à la relation où le parent est en disponibilité complète à son enfant avec une attention particulière à l'écoute de ses demandes et de son rythme. Les enfants évoluent dans cet espace sous le regard intégral et valorisant de leur parent.

Les bienfaits sont aussi ressentis par les accueillantes, l'intimité de la salle ainsi que sa particularité offrent à la relation un temps de rencontre plus intime. C'est vraiment un temps privilégié pour la rencontre où l'enfant inclut encore plus l'accueillante dans la relation de triangulation.

Dans le livre d'or de la salle, une maman a noté qu'elle aimerait partager un temps autour des sens, en plus grand groupe. Ce commentaire est ensuite repris par d'autres parents. Une maman nous parle d'un spectacle qu'elle a vu l'année précédente à la crèche où va sa fille. Je prends contact avec la compagnie que je connais bien et ainsi nous organisons une représentation de « Blancs manteaux ». Un spectacle basé sur les sens, dans un décor entièrement blanc. Cinquante personnes, enfants, parents et famille proche, sont présents le jour de la représentation, qui se clôture par un temps de goûter et d'échanges avec les familles.

4) Conclusion

En s'appropriant le projet l'équipe l'a décliné à son identité, il a ainsi été renommé « projet salle sensorielle ». Cette salle, au départ pensée pour les enfants à besoins particuliers, s'est révélée être un outil particulièrement pertinent pour toutes les familles. Il est un vecteur puissant au service de l'inclusion, de la socialisation, du développement des compétences, de la valorisation, de la communication non verbale et de son observation, de la réassurance, du lien en appui au travail de prévention précoce, fil d'Ariane du LAEP.

Il répond de manière adaptée à diverses problématiques en s'adaptant de façon judicieuse au but recherché, mais de plus, il produit de belles choses non attendues qui se révèlent puissantes et porteuses en adéquation avec l'esprit et les valeurs du LAEP.

Une ambiance particulière qui développe l'humanité et l'empathie, concourant à la détente et au bien-être.

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le 18/11/2025
ID : 038-213800535-20251114-DB_251114_169-DE

Annexe 4

Analyse des données et constats sur le LAEP

Suite à l'analyse des données froides, aux retours des familles, des partenaires et de l'équipe, ainsi qu'à l'évaluation du projet, plusieurs constats ont émergé, permettant ainsi de définir des axes de travail.

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) a gagné en visibilité grâce aux différentes actions partenariales engagées. Cependant, il reste encore insuffisamment connu par les futurs et jeunes parents.

Fréquentation tardive De nombreux parents ne fréquentent le LAEP que lorsque leur enfant atteint l'âge d'un an, et ils regrettent de ne pas avoir découvert ce lieu plus tôt. Ils expriment un manque de compréhension des bénéfices qu'ils auraient pu en tirer, entraînant des regrets. Certains parents se sentent démunis, isolés, tristes, voire déprimés. D'autres estiment avoir eu besoin de soutien pour mieux gérer leur parentalité.

Stress parental et isolement Des études et des statistiques corroborent ces témoignages, montrant que le stress parental est particulièrement élevé durant la première année suivant l'arrivée de l'enfant. Ce stress s'accompagne souvent d'un isolement des familles qui se replient sur elles-mêmes, de problèmes de séparation au sein des couples, voire de violences intrafamiliales, ainsi que de dépressions post-partum. Ces phénomènes peuvent être accentués par un manque d'aide extérieure.

Retour des parents En réponse à ces constats, l'équipe de Parent'aise a organisé une table ronde avec des parents. Lors de cette rencontre, nous leur avons posé la question de leur potentiel intérêt à fréquenter Parent'aise pendant leur grossesse. Toutes ont répondu qu'elles ne voyaient pas d'intérêt à cela. Certaines ne se sentaient pas légitimes, tandis que d'autres avaient des réticences à entendre des récits d'accouchement ou des situations difficiles vécues par d'autres avec leurs nouveau-nés.

Besoin d'un accueil précoce Elles estiment que d'autres lieux, tels que les préparations à l'accouchement, sont plus appropriés, mais beaucoup affirment qu'elles auraient réellement eu de l'intérêt à fréquenter le LAEP beaucoup plus tôt.

Conclusion Ces retours soulignent la nécessité de renforcer le partenariat avec les acteurs de la petite enfance, afin de mieux accompagner les familles dès le début de la parentalité.